



Hebdomadaire  
Paraît le vendredi  
N° 2743  
26 février 2021  
1,20 € • DOM: 1,80€



**Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!**

# **LUTTE** **OUVRIÈRE**

**UNION COMMUNISTE (trotskyste)**

**Le journal  
d'Arlette Laguiller**

# **Troupes françaises, hors du Sahel et hors d'Afrique !**



Le 18 août 2020, manifestation anti-française à Bamako.

REUTERS / REUTERS

## **Renault**

**8 milliards de pertes, 16 milliards en caisse**

Page 14

## **Épidémie**

**Plus de malades, toujours moins de moyens**

Page 13

## **Turquie**

**Révolte étudiante contre Erdogan**

Page 9

**Leur société**

- Vidal et «l'islamogauchisme»: la gangrène s'étend dans le gouvernement 3
- Épidémie: la course au profit favorise le virus 3
- Enseignement: Blanquer champion de l'austérité 3
- Cantines de Lyon: sans viande, mais pas sans arrière-pensées 4
- Procès de Farida: il faut la relaxe totale 4
- Aide médicale d'État: une politique de restrictions criminelle 4
- Vaccins dans les pays pauvres: Macron promet ce qu'il n'a pas 5
- Grippe aviaire: encore une affaire de gros sous 5
- Seine-Saint-Denis: inégalités de vaccination 5
- Prix alimentaires: la grande distribution fait la loi 6
- Retraites complémentaires: une « erreur » qui sent l'escroquerie! 6
- Essence: le plein de hausses 6
- Nouvelle-Calédonie: les indépendantistes au gouvernement 7
- Réforme de l'ENA: rien à changer, tout à jeter! 7
- Guadeloupe: un procès colonial 16

**Dans le monde**

- Espagne: pour la libération de Pablo Hasel et contre la « loi bâillon » 8
- Italie: un gouvernement d'union sacrée 8
- Turquie: Erdogan face à la révolte étudiante 9
- Niger: le pillage continue 9
- SpaceX: un bon début 9
- États-Unis: la population du Texas victime des capitalistes de l'énergie 10
- Égypte: des soignants derrière les barreaux 10
- Retraite à points: des nouvelles du modèle suédois 10
- Algérie: deux ans après, le Hirak est toujours là 16
- Bitcoin: monnaie virtuelle, folie réelle 16

**Dans les entreprises**

- Réforme de l'AGS 11
- Lidl - Ploumagoar 11
- Sanofi: responsable de la mort d'un ouvrier 11
- Hop! et Air France 12
- Carrefour 12
- Aide aux précaires 12
- SKF - Rouvignies 12
- Sages-femmes 13
- Démantèlement de l'hôpital à Cosne-sur-Loire 13
- Salaires dans la santé 13
- Campagne de vaccination au CHU de Rouen 13
- Groupe Renault 14
- Renault - Flins 14
- Renault - Douai 14
- Michelin 14
- PSA-Fiat-Chrysler 15
- Uber 15

# Troupes françaises, hors du Sahel et hors d'Afrique!

Le dispositif Barkhane, qui compte quelque 5100 hommes au Sahel, est donc maintenu. Macron s'est félicité de « plusieurs victoires militaires » et de l'implication de plus en plus importante des troupes maliennes et tchadiennes. Emporté dans son élan, il a affirmé avoir « sauvé le Sahel », il suffirait donc de terminer le travail. Quel mensonge!

C'est un mensonge que l'on nous sert depuis le déploiement des troupes au Mali, en 2013. À l'époque, Hollande était président et Le Drian, actuel ministre des Affaires étrangères de Macron, était ministre de la Défense. Tous deux avaient présenté l'intervention comme une opération coup de poing. Quelques mois après son déclenchement, Hollande s'était vanté à Bamako, au Mali, d'avoir « gagné cette guerre ». C'était il y a huit ans!

Huit ans que les soldats français « traquent les djihadistes dans leur dernier retranchement ». Mais plus ils « décapitent les organisations terroristes », comme aiment si bien le dire nos dirigeants, plus les têtes repoussent!

Quasiment pas un jour ne se passe sans qu'une attaque se produise au Mali, au Burkina Faso ou au Niger. L'insécurité et l'obscurantisme sont les grands vainqueurs de la déstabilisation engendrée par la guerre: deux millions de déplacés; des villageois pris en tenaille entre les différentes factions qui cherchent à faire la loi et à piller leurs maigres ressources; des jeunes sans perspectives et embrigadés, qui dans des réseaux de trafiquants, qui dans des milices communautaires ou djihadistes...

À cela, s'ajoutent le racket et les agressions des soldats maliens ou burkinabé, censés protéger la population, et les exactions des troupes françaises.

Celles-ci sont accusées d'avoir bombardé des civils rassemblés pour un mariage et tué 19 personnes, le 3 janvier dernier, près du village de Bounti, au centre du Mali. Combien cela fera-t-il de nouvelles recrues pour les djihadistes?

L'armée américaine a son borbier en Afghanistan, l'armée française a le sien au Sahel!

Pour répondre aux critiques sur la possibilité de gagner la guerre et pour amadouer les populations locales qui voient de plus en plus les troupes françaises comme des forces d'occupation, le gouvernement met en avant l'aide humanitaire.

Le Drian a annoncé un renforcement de sa politique d'aide au développement, et Macron

veut vacciner l'Afrique. Il est incapable de vacciner ici, et c'est la Chine qui livre des vaccins en Afrique, mais Macron fait semblant de s'en occuper!

La France a toujours accompagné ses interventions militaires d'une prétendue politique de développement. Même la colonisation, faite de pillages, de travaux forcés et de mise en esclavage des populations, était présentée comme une mission civilisatrice! Depuis la décolonisation, la France est intervenue des dizaines de fois en Afrique. Nulle part, elle n'a enrayer le sous-développement et instauré la démocratie et la sécurité. Du moment que la clique choisie par l'Élysée est au pouvoir et que les affaires de la bourgeoisie française prospèrent, l'État français s'accommode des pires dictatures.

Que la France se pose, encore aujourd'hui, en sauveur de l'Afrique est d'autant plus révoltant qu'elle contribue encore au pillage du continent. Si une partie de sa population est forcée de s'exiler, Total, qui pompe le pétrole du Congo et du Gabon, ou Bolloré, qui domine ses principaux ports et réseaux de transport, y vivent très bien. Et que deviendrait la prétendue indépendance énergétique de la France sans la possibilité donnée à Orano, ex-Areva, d'extraire l'uranium du Niger?

L'époque du colonialisme est passée, mais l'Afrique continue à être vidée de son sang et de ses richesses. C'est cette réalité qui fait le lit du djihadisme et que défendent les troupes françaises de Barkhane et celles basées en Côte d'Ivoire, au Tchad ou à Djibouti.

Aujourd'hui, l'opposition multiplie ses critiques vis-à-vis de cette opération, et certains, dont le PCF et la France insoumise, demandent une discussion parlementaire

pour envisager le retrait des troupes françaises du Sahel. Mais en 2013, lorsque le Parlement a eu à se prononcer sur l'entrée en guerre, pas une seule voix ne s'y est opposée.

Au déclenchement des guerres - ce fut le cas lors de la Première Guerre mondiale et de la guerre d'Algérie -, les partis gouvernementaux s'unissent dans un réflexe d'union sacrée pour défendre ce qu'ils considèrent être les « intérêts de la France ».

C'est à cela que les travailleurs peuvent reconnaître les partis dévoués à la bourgeoisie. Le camp des travailleurs est à l'opposé: contre la bourgeoisie impérialiste, avec les peuples pillés, affamés et dressés les uns contre les autres!



## Vidal et « l'islamo-gauchisme » : la gangrène s'étend dans le gouvernement

La ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Frédérique Vidal, a créé l'émoi en prétendant sur CNews que l'université serait gangrenée par l'islamo-gauchisme, ajoutant qu'elle demanderait une enquête au CNRS, principal organisme public de recherche en France.

Le manque de moyens général des universités, le fait que de nombreux étudiants aient à peine les moyens de se nourrir, cela ne préoccupe pas trop la ministre. Dans la même émission, elle s'est dite satisfaite de la dernière loi du gouvernement sur la recherche, des repas à 1 euro pour les étudiants et des chèques proposés pour aller consulter le psychologue.

Quelle est donc cette menace, l'islamo-gauchisme,

qui préoccupe tant cette ministre ? Elle a été bien en peine de le préciser, évoquant des sujets de recherches menées par certains universitaires. Pas de quoi faire trembler l'université sur ses bases ! En réalité, le terme d'islamo-gauchisme est brandi pour faire taire tous ceux qui critiquent l'impérialisme français ou n'acceptent pas qu'on fasse des musulmans en général des boucs émissaires, en les cataloguant

comme des défenseurs des terroristes islamistes.

De nombreux chercheurs, et jusqu'à la conférence des présidents d'université, ont tenu à prendre position contre cet appel de la ministre à débusquer les prétendus ennemis de l'intérieur qui s'abriteraient derrière le paravent universitaire.

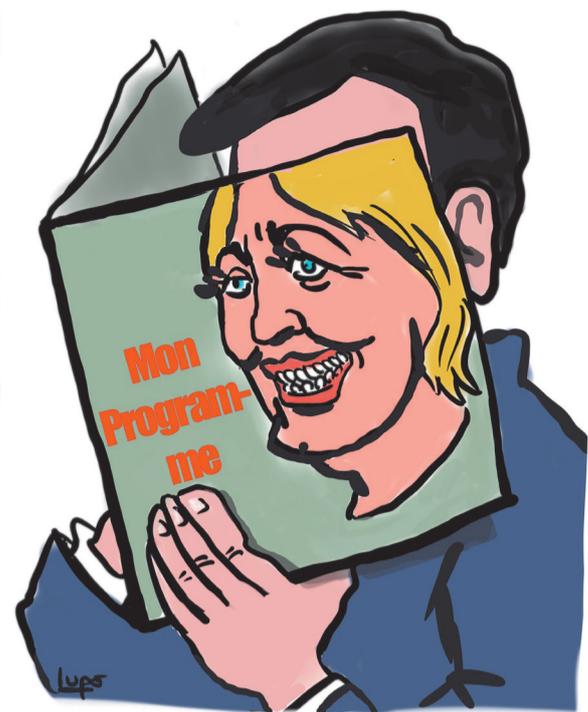
Cet appel n'est d'ailleurs pas un coup de tonnerre dans un ciel serein. La ministre reprend des propos déjà tenus cet automne par son collègue Blanquer après le vote de la loi sur le « séparatisme » visant les musulmans, après les propos de Darmanin trouvant Le Pen « trop molle ». Cette

intervention s'inscrit dans la politique de Macron visant à séduire un électorat réactionnaire sensible aux thèmes d'extrême droite, en vue de la présidentielle de 2022.

Microbiologiste et ancienne présidente d'université, Vidal n'était peut-être

pas une politicienne professionnelle, mais elle a bien vite appris de ses amis comment manier la démagogie, brandir des mensonges et les maintenir envers et contre tout ; une gangrène qui, elle, peut s'étendre très vite.

Sacha Kami



## Épidémie : la course au profit favorise le virus

Devant la flambée de l'épidémie à Nice, les autorités ont décidé le confinement local pour au moins deux week-ends. Cette mesure s'ajoute au couvre-feu général à 18 heures. À Dunkerque, également durement frappé, des mesures de même type sont envisagées par le Premier ministre.



La promenade des Anglais à Nice, pendant le premier confinement.

Le gouvernement choisit de contraindre la population des régions où la diffusion des nouveaux variants est la plus forte à rester enfermée pendant ses heures de repos ou de loisirs. La politique de l'État ne change pas : il veut tenter de freiner la diffusion du virus, certes, mais à condition de ne pas gêner le grand patronat en entravant l'activité de ses entreprises et de ne pas grever le budget de l'État en embauchant le personnel nécessaire dans les services publics, même pas dans les hôpitaux et les Ehpad.

La vaccination de la plus grande partie de la population permettrait de ralentir la circulation du virus. Mais la campagne vaccinale se heurte aujourd'hui à une pénurie de doses, car les grandes firmes pharmaceutiques ont empoché l'argent des États sans se

soucier d'investir pour satisfaire rapidement les commandes. Or, si les États sont capables d'imposer restrictions et confinement aux populations, ils se refusent à exiger quoi que ce soit des capitalistes. Macron et les autres ont beau parler de « guerre contre l'épidémie », les industriels font encore ce qu'ils veulent, comme ils veulent, où ils veulent, dans la quantité qu'ils veulent, en fonction de leur recherche de profit.

L'Union européenne par exemple a avancé trois milliards d'euros aux fabricants de vaccins pour accélérer la production et préempter des doses. À ce jour, les prix des différents vaccins sont toujours tenus secrets, même aux députés du Parlement européen, les quantités à fournir obscures, les délais de livraison soumis à révision, les

livraisons aléatoires. Des centres de vaccination sont en rupture de doses, mais les profits des trusts sont certains et garantis. Les populations sont donc priées de se confiner, le personnel hospitalier est contraint aux travaux forcés, la vie sociale doit s'arrêter, jusqu'à ce que l'industrie pharmaceutique fournisse du vaccin en quantité suffisante.

Les progrès de la science, la rapidité avec laquelle des vaccins ont été inventés, la vitesse avec laquelle les soignants ont adapté leurs méthodes, les trésors de dévouement déployés pour contenir l'épidémie entrent en conflit brutal avec l'organisation capitaliste de la société. Les peuples en payent le prix, par la maladie et par les différentes mesures de confinement.

Paul Galois

## Enseignement : Blanquer champion de l'austérité

Pour la deuxième fois consécutive, le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, rend à Bercy 212 501 312,60 euros.

Blanquer se glorifie d'être un ministre économe. En 2018, il avait déjà rendu de l'argent et tient à le faire savoir. Pour lui, il ne faut pas un sou de plus pour l'école : c'est une manière de l'affirmer et de montrer à l'ensemble des autres ministres ce que veut dire l'austérité.

Le ministère de la Santé ne sera plus le seul à

montrer l'exemple, en ne donnant pas un sou de plus à l'hôpital et même en fermant des lits. Aucune dépense supplémentaire n'a été engagée dans les écoles pour doubler les classes et mettre en place un protocole sanitaire. Pire, alors que la situation de l'école se dégrade partout, que les enseignants manquants ne sont pas remplacés, que

l'école à distance creuse l'écart entre les milieux populaires et les milieux favorisés, il persiste et signe, et supprime par exemple 1887 postes dans l'académie de Créteil !

200 millions d'euros, ce sont pourtant 4200 professeurs à temps plein dans le secondaire. Ce n'est pas rien et, si cela ne suffirait pas à combler le déficit de postes sur l'ensemble du pays, cela permettrait par exemple de mettre en place un plan d'urgence en Seine-Saint-Denis,

département particulièrement sinistré où les enseignants ne sont presque jamais remplacés. Mais

non, en valet fidèle des plus riches, le ministre se montre le premier de sa classe !

Aline Urbain

### Cercle Léon Trotsky

Les débuts du Parti communiste :

du combat pour créer un parti révolutionnaire au stalinisme

Du fait des mesures sanitaires, le Cercle Léon Trotsky prévu le 22 janvier à la Mutualité n'a pas pu se tenir. La vidéo de l'exposé peut être vue sur le site de Lutte ouvrière. La brochure contenant le texte intégral sera publiée dans les prochains jours.

## Cantines de Lyon : sans viande mais pas sans arrière-pensées

**Pour, dit-il, fluidifier la circulation des enfants à la cantine et donc minimiser les contacts, le maire de Lyon a instauré deux semaines de menu unique, sans viande, mais pas sans œufs ni poisson. Alors que la municipalité précédente avait pris la même mesure il y a quelques mois, dans l'indifférence, il y a eu cette fois-ci un tollé général.**

Des éleveurs de bovins sont venus promener leurs animaux devant la mairie et ont accusé l'édile lyonnais de mettre de l'idéologie végétarienne dans l'assiette



des enfants. Ces propos ont été repris par divers ministres, jusqu'à l'inévitable Darmanin tonnant que « les menus sans viande excluent les classes populaires ». Les mêmes et d'autres encore moins reluisants ont docilement expliqué que certains enfants n'ont de vrai repas que lorsqu'ils mangent à la cantine. C'est vrai, et ils sont de plus en plus nombreux dans ce cas. Mais à qui la faute ?

Le gouvernement actuel comme ceux qui l'ont précédé sont responsables de l'appauvrissement des classes populaires et particulièrement du fait que les services publics, cantines scolaires comprises, pallient de moins en moins les difficultés sociales les plus criantes. La viande de qualité, c'est-à-dire autre chose que les bas morceaux des bêtes de

batterie assaisonnés à la tonne par l'industrie agro-alimentaire, est désormais hors de portée de bien des familles populaires. Leurs enfants ne peuvent en effet en manger que lorsque la cantine en propose. Mais les Darmanin et les Macron, les Sarkozy et les Hollande devraient s'abstenir de discuter du contenu de l'assiette des gamins des cités populaires alors qu'ils ont contribué à la vider, entre autres en laissant le patronat licencier à tout va !

L'exploitation politique éhontée du menu sans viande par le gouvernement et la droite ferait presque oublier la petite ficelle politique du maire de Lyon, Grégory Doucet. Il est certain que la cantine et la bousculade devant le self sont des occasions rêvées de transmission du virus.

Le maire de Lyon, pas plus que le gouvernement, n'a pourtant jamais envisagé d'embaucher le personnel supplémentaire suffisant pour encadrer les élèves au moment des repas, comme lors des récréations, des déplacements etc. Il est allé au plus simple et au plus économique : faire un menu unique. Et, pour que tout le monde puisse manger, il fallait un menu sans viande, donc sans porc. Doucet pose ainsi au combattant contre le virus tout en flattant son électorat bobo végétarien et les familles pratiquantes juives et musulmanes.

Lyon, capitale de la gastronomie, aura ainsi créé une nouvelle recette : le soufflé politicien à la viande, sans viande.

**Paul Galois**

## Procès de Farida : il faut la relaxe totale !

**Le procès de Farida C., infirmière à l'hôpital de Villejuif, dans le Val-de-Marne, accusée de violence et outrage contre des policiers en tenue de combat lors d'une manifestation des soignants en juin 2020, s'est tenu le 22 février à Paris. Le verdict sera rendu le 3 mai.**

Le 16 juin, Farida manifestait avec des milliers d'autres soignants pour réclamer que les promesses de Macron au personnel hospitalier soient tenues. Révoltée par le mépris affiché par le gouvernement, bien plus prompt à faire donner sa police contre les manifestants qu'à embaucher et revaloriser les salaires dans les hôpitaux, Farida avait exprimé sa colère. Elle avait lancé un morceau de bitume en direction des policiers, après leur avoir fait un doigt d'honneur. Arrêtée brutalement, jetée à terre, tirée

par les cheveux et placée en garde-à-vue pour ces gestes, c'est elle qui a été traînée devant le tribunal où elle risquait jusqu'à trois ans de prison pour outrage, violence et rébellion.

Lors de l'audience, Farida a raconté les mois qui ont précédé cette manifestation : la moitié des patients de son service de gériatrie décédés du Covid, le manque permanent de personnel et son épuisement. En jetant ce bitume contre la police, c'est l'État qu'elle visait, a-t-elle déclaré : « Les doigts d'honneur sont ceux que l'État

*nous fait depuis vingt ans. »*

Depuis la pandémie qui a mis en lumière la misère des hôpitaux, la situation ne s'est pas améliorée, elle a au contraire empiré.

Face aux nombreux soutiens obtenus par Farida, parmi ses proches, ses collègues venus en blouse blanche ou des militants politiques et syndicaux, devant son témoignage sur les conditions de travail à l'hôpital, la procureure, représentante de l'État, en a un peu rabattu. Elle a abandonné l'accusation de rébellion, tout en réclamant deux mois de prison avec sursis, « un avertissement pour avoir menacé la police ». Et elle a osé sermonner Farida en lui demandant si « elle pouvait imaginer les conditions de travail des policiers » !



L'arrestation de Farida, le 16 juin 2020.

Les conditions de travail, dans les hôpitaux comme ailleurs, l'État et ses représentants les dégradent méthodiquement. Parfaitement conscients que cette politique provoquera immanquablement de la colère et de la révolte, c'est la police qu'ils soignent. En cherchant à interdire que passants et

journalistes filment les policiers, en encourageant systématiquement ces derniers à porter plainte pour outrage et rébellion, commissaires, ministres et procureurs cherchent à faire peur pour museler toute contestation. L'affaire Farida C. montre qu'ils ne réussiront pas.

**Xavier Lachau**

## Aide médicale d'État : une politique de restrictions criminelle

**Le 30 octobre dernier, le gouvernement signait un décret restreignant grandement l'Aide médicale d'État. Ces restrictions devaient s'appliquer au 1<sup>er</sup> janvier et au 17 février.**

L'Aide médicale d'État a été créée en 1999 pour remplacer l'ancienne CMU (Couverture médicale universelle). Elle devait permettre à tout migrant, même en situation irrégulière, d'avoir accès gratuitement aux soins. Dans les faits, en 2019, seuls 50% des migrants en bénéficiaient réellement. Mais depuis sa création,

l'AME alimente les fantasmes de la droite et de l'extrême droite, qui dénoncent un prétendu tourisme médical et des dépenses inconsidérées. L'AME va coûter en 2021 moins d'un milliard d'euros, soit 0,5% des 200 milliards de l'Assurance maladie.

C'est encore trop, aux yeux des xénophobes de

tous bords, et le gouvernement s'est empressé de les satisfaire en allongeant le délai d'obtention de l'aide : le sans-papiers doit résider en France depuis au moins trois mois après l'expiration de son visa. Pour certaines interventions pourtant urgentes, telles l'opération de la cataracte ou de la hanche, il devra attendre neuf mois. En outre, alors que jusqu'à présent il pouvait déposer sa demande dans sa commune, auprès des services départementaux ou auprès

d'associations, il devra lui-même l'apporter à la caisse d'assurance maladie, à l'hôpital ou à une permanence d'accès aux soins. L'hôpital débordé par la pandémie, les caisses d'assurance maladie croulant sous les dossiers seront bien en peine de s'occuper de ces nouvelles demandes.

Tout est ainsi fait pour empêcher les migrants d'avoir accès aux soins, au mépris de toute considération humanitaire et également au mépris de la santé

publique.

La plupart des acteurs de la santé dénoncent ces nouvelles dispositions : refuser de soigner les migrants est criminel. Plus de 500 professionnels de santé affirment dans une tribune qu'en pleine pandémie, « il est pourtant plus que jamais évident que la santé est un bien commun, et que l'accès aux soins de toutes et de tous est la meilleure protection pour chacun ».

**Aline Urbain**

## Vaccins dans les pays pauvres : Macron promet ce qu'il n'a pas

**Vendredi 19 février, les dirigeants du G7 ont discuté de l'accès à la vaccination contre le Covid à l'échelle mondiale. En effet 130 pays, parmi les plus pauvres, n'ont toujours reçu aucune dose de vaccin, tandis que les trois quarts des doses ont été utilisées par dix pays.**

La question de l'indispensable solidarité internationale face à la pandémie, pratiquement au point mort, est aussi une question d'efficacité car, s'il subsiste des foyers de contamination, des variants résistants

au vaccin pourront y apparaître et se diffuser à nouveau partout. Les dirigeants du G7 n'ont pas été avares de promesses pour financer le dispositif Covax, qui devrait fournir gratuitement ou à bas prix des doses de

vaccin aux pays les plus pauvres. Le nouveau président américain, Joe Biden, a promis 4 milliards de dollars, l'Union européenne un milliard d'euros, l'Allemagne 1,5 milliard d'euros, le Royaume-Uni 760 millions de dollars.

Covax espère distribuer, en 2021, deux milliards de doses de vaccin à près de 200 pays, pour vacciner 20 % de leur population. Encore faudrait-il que les

## Grippe aviaire : encore une affaire de gros sous

**Depuis l'automne dernier, les épidémiologistes vétérinaires ont identifié un nouvel épisode de propagation en Europe du virus de la grippe aviaire, le H5N8, connu sous le nom d'influenza. Si la Russie annonce avoir identifié sept cas de sa transmission à l'homme, aucun cas de transmission d'humain à humain ne s'est avéré pour l'instant.**

Ce virus provoque chez les oiseaux des symptômes respiratoires et une forte mortalité. La principale mesure de lutte contre ce virus est actuellement l'abattage massif des cheptels infectés, essentiellement des canards.

Indépendamment des débats sur l'intérêt ou non du foie gras, une lutte intensive contre l'extension de cette maladie est nécessaire pour protéger les cheptels de canards et autres volailles, pour éviter les souffrances des animaux malades et pour éradiquer le réservoir de virus que constituent les fermes infectées. De plus, même si la probabilité de mutation reste limitée, ce virus est très proche du virus de la grippe frappant les humains, et d'éventuelles combinaisons de virus pourraient finir par produire un virus influenza dangereux pour eux.

Dans les Landes, grande région de production, où les fermes ont été concentrées à l'excès pour répondre aux besoins fluctuants du

marché, près de trois millions de volailles d'élevage ont donc été éliminées début décembre 2020. Pourtant, après ce troisième épisode majeur d'épizootie depuis 2015, aucune autorisation vaccinale n'est encore à l'étude pour stopper la propagation à grande échelle favorisée par les migrations hivernales de nombreux oiseaux sauvages.

Cette aberration est le résultat d'une entente entre membres de la Commission européenne, qui acceptent d'interdire la vaccination afin de préserver les contrats faramineux passés par les acheteurs étrangers auprès des grosses entreprises de l'agroalimentaire. Dans l'import-export de volailles, les pays importateurs comme la Chine ou la Russie exigent que les viandes, les oiseaux vivants et les produits entrant sur leur territoire viennent de pays dits indemnes de grippe aviaire, et donc à fortiori de vaccination.

La vaccination représenterait un coût important,

sur le long terme, à la charge de la filière. L'État intervient donc seulement par une politique d'abatage massif, quoi qu'il en coûte aux petits éleveurs, pour qui l'arrêt de la production et les frais d'exploitation liés au vide sanitaire pèsent très lourd, et aux travailleurs qui doivent s'en occuper. Les DDPP (Direction départementale de la protection des populations) organisent et supervisent les analyses, les mesures, les désinfections, les abatages et l'élimination des cadavres. Elles contrôlent le travail des éleveurs, des tâcherons qui euthanasient les bêtes, des employés d'abattoir réquisitionnés qui abattent sans relâche des canards et des poules depuis des semaines, nuit et jour, dans l'espoir d'éteindre la flambée de grippe.

Les gros volaillers, comme Doux, ou les industriels du foie gras, comme Delpyrat ou Comtesse du Barry, peuvent dormir tranquilles, de même que, dans le Sud-Ouest, Maïsadour, grand groupe coopératif auquel appartiennent ces marques: l'abatage massif et le refus de vaccination sont le prix à payer pour le maintien de leurs profits!

**Correspondant LO**



*Jupé*

promesses se concrétisent. Mais c'est de toute façon loin des 70 % de personnes vaccinées jugés nécessaires pour se débarrasser de la pandémie.

Macron a proposé que l'Europe et les États-Unis transfèrent rapidement 13 millions de doses pour vacciner les 6,5 millions de soignants africains. Mais il s'agit de doses dont il ne dispose pas pour l'instant. À l'échelle mondiale, on ne dispose pas d'assez de vaccins, du fait de la politique

des grands laboratoires pharmaceutiques qui n'ont pas développé des capacités de production nécessaires.

Les dirigeants du G7 savent bien tout cela, mais ils sont les serviteurs de ces grands groupes, et ce n'est pas eux qui leur imposeront quoi que ce soit. Cela ne les empêche pas de promettre des vaccins qu'ils n'ont pas. Après tout, les discours d'un Macron au G7 ne sont que la réplique de ses discours en France.

**Hélène Comte**

## Seine-Saint-Denis : inégalités de vaccination

**Pour masquer la lenteur de la campagne vaccinale, le gouvernement avait décidé d'avancer au 18 janvier l'accès à la vaccination pour l'ensemble des plus de 75 ans. La volonté de donner le maximum de publicité à cette annonce l'emportant sur la nécessité de résorber les listes d'attente, les créneaux ont été mis en ligne sur les plateformes privées Doctolib, Maïa et Keldoc.**

La liste des entreprises susceptibles de faire des profits grâce à l'épidémie s'en est trouvée allongée d'autant, sans régler en rien la pénurie de vaccins.

Les soignants des centres de vaccination de Seine-Saint-Denis, un département très populaire, se sont rapidement rendu compte que beaucoup parmi ceux qui étaient parvenus à obtenir un rendez-vous semblaient issus de milieux plus aisés que leurs patients habituels. Près de la moitié des personnes vaccinées habiteraient hors du département.

Plus encore, parmi les classes populaires, beaucoup de personnes âgées ne sont pas familières avec les démarches en ligne ou n'ont pas de bonne connexion Internet. Certains n'ont pas eu la possibilité de demander de l'aide à leur entourage, alors qu'il y avait encore des places libres.

Certains centres ont alors réorienté une partie de leurs disponibilités vers les personnes vulnérables signalées par les collectivités locales. Ces initiatives

ont suscité la désapprobation du préfet qui, en bon petit soldat du gouvernement, a exigé qu'au moins 70 % des créneaux soient mis en ligne et a menacé de déterminer les attributions futures en fonction de la docilité des centres de soins.

Depuis, des soignants et des responsables de centres dénoncent ces pressions et les conséquences des choix gouvernementaux, mais un seul centre à Bobigny a été ouvert avec l'objectif d'essayer de réduire ces inégalités.

Il serait pourtant techniquement tout à fait possible de mobiliser les données de l'Assurance maladie et des services sociaux, ou d'envoyer des équipes dans les quartiers populaires pour organiser la vaccination. La Sécurité sociale sait déjà solliciter directement les personnes à risque lors des campagnes de vaccination contre la grippe, par exemple.

Une démarche à des années-lumière des préoccupations du gouvernement.

**Sacha Kami**



WATER-VISUEL

## Prix alimentaires : la grande distribution fait la loi

Depuis quelques semaines, les actions des agriculteurs contre les grandes chaînes de distribution se multiplient dans différentes régions. Le 9 février, 150 agriculteurs ont bloqué les grandes surfaces du Puy-en-Velay, dans la Haute-Loire. Le 22 février, des agriculteurs ont déposé de la paille et des pneus devant des grandes surfaces et devant un abattoir dans l'Oise.

Les négociations très serrées des exploitants agricoles avec les industriels et la grande distribution sont en cause. D'ici au 1<sup>er</sup> mars, tous les contrats fixant les tarifs auxquels les centrales d'achat des distributeurs s'approvisionnent doivent prendre fin. Les agriculteurs et les industriels font face à une hausse des cours des matières premières agricoles et des produits indispensables au conditionnement et au transport des marchandises alimentaires. De leur côté, les distributeurs cherchent à baisser au maximum les prix.

Après l'instauration d'une liberté tarifaire entre fournisseurs et distributeurs en 2009, pour favoriser

la concurrence et baisser les prix alimentaires, la loi Egalim en application depuis 2019 devait en corriger les effets catastrophiques pour les paysans, en permettant de fixer les prix à partir du coût de production, en limitant les promotions et en relevant le seuil de vente à perte.

Mais, avec ou sans cette loi, les prix dépendent du rapport de force que peuvent instaurer les différents protagonistes. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : il y a 450 000 exploitations agricoles, 17 000 entreprises agroalimentaires, dont 40 % seulement achètent la moitié de la production agricole, et quatre centrales d'achat qui sont au cœur des



Manifestation des paysans devant un hypermarché de Limoges.

négociations. La plus grande d'entre elles, Envergure, représente 35 % du marché français de la distribution. Elle unifie Carrefour, System U, Cora et Match depuis 2018. Et la grande distribution a durci ses exigences quant aux prix d'achat.

Les PME aux abois ont souvent déjà signé des accords pour ne pas prendre le risque de voir leurs produits rejetés. Du côté des agriculteurs, certains peuvent sauver un peu leur situation. Par exemple,

ceux qui travaillent pour Bonduelle ont obtenu une augmentation des prix des légumes qu'ils fournissent, parce que Bonduelle pouvait craindre d'en manquer pour alimenter ses usines.

Carrefour et System U ont informé de la signature d'accords avec les géants du lait, Sodial, Yoplait, Lactalis, Nestlé et autres, afin de montrer leur bonne volonté quant au prix du lait, en principe revalorisé depuis trois ans. Mais il est bien difficile de savoir quels sont les éleveurs qui en profitent, dans quelle mesure les coopératives et les industriels reversent cette augmentation, et quelle est la marge faite par les uns ou les autres sur les produits laitiers tels que le fromage.

Ainsi, en particulier vis-à-vis du producteur et du consommateur, il n'y a aucune transparence sur les prix et sur la façon dont ils sont élaborés. D'autant que beaucoup de ces prix dépendent des cours

mondiaux et de la spéculation, qui amplifie les effets des mauvaises récoltes ou de la hausse de la demande.

« Pour permettre à nos agriculteurs de vivre convenablement, il nous faut sortir de la spirale de destruction de valeurs et passer d'une guerre des prix à une transparence des marges », a déclaré le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation. Cette transparence existe probablement entre les géants du secteur, mais ils ne sont pas prêts justement à partager ce qu'ils savent. Le secret des affaires est un outil bien trop utile à la guerre économique.

En l'absence de Salon de l'agriculture cette année, Macron était en visite mardi 23 février dans une exploitation de Bourgogne. Ses recommandations ou menaces de sanctions adressées aux acteurs des différentes filières ne pèseront probablement pas lourd dans les décisions des uns et des autres.

**Inès Rabah**

## Essence : le plein de hausses

Le prix des carburants augmente : 13 centimes de plus en moyenne pour le litre de gazole depuis début novembre, 11 centimes de plus pour le sans-plomb, et le rythme de croissance s'accélère.

La période de confinement a signifié l'arrêt quasi total des déplacements. Les producteurs voyaient

chuter le prix du pétrole brut. Les raffineries, vu l'ampleur de leurs stocks, pleuraient sur leurs ventes à perte.

Depuis la reprise de l'activité économique, Total, Shell et autres sociétés pétrolières se rattrapent aux dépens des consommateurs. Avec l'accélération des vaccinations, les

compagnies envisagent un retour des affaires à la normale et misent sur des ventes plus importantes, à des tarifs plus élevés pour remplir leurs coffres.

Entre les appétits des pétroliers et les taxes de l'État, la note à la pompe ne risque pas de s'alléger.

**S.M.**

## Retraites complémentaires : une "erreur" qui sent l'escroquerie !

Le patronat et les confédérations syndicales CFTD, CFTC et CGC se sont entendus pour qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019 les travailleurs partant en retraite avec une pension à taux plein subissent une décote de 10% de leur retraite complémentaire Agirc-Arrco pendant trois ans. Les signataires ont osé nommer cette mesure « coefficient de solidarité » !

Cette minoration est annulée quand le salarié travaille un an au-delà de la date prévue. Une majoration de 10, 20 ou 30% est ensuite appliquée si la retraite est repoussée de deux, trois ou quatre années... mais la majoration vaut seulement pour un an !

La minoration ne s'applique pas aux retraités au

titre de l'amiante, pour les travailleurs handicapés ou inaptes au travail, pour les retraités qui ne sont pas soumis à la CSG.

En recevant leur notification de retraite complémentaire, beaucoup de salariés ont la surprise de découvrir que le groupe de protection sociale (GPS) Malakoff Médéric Humanis qui gère leur

dossier (et près de 40% des retraités de l'Agirc-Arrco) a diminué leur retraite, alors que la minoration ne s'applique pas dans leur cas. Après quelques lettres recommandées, Humanis finit par rétablir les droits, sans même un mot d'excuse.

Au vu du nombre de travailleurs concernés par cette « erreur », on a un doute sur son caractère isolé et excusable, on a plutôt l'impression que ces institutions font une tentative, en espérant que l'assuré ne s'apercevra pas de la forfaiture.

Alors, méfiance !

**Correspondant LO**



# Nouvelle-Calédonie : les indépendantistes au gouvernement

**Après qu'ils ont démissionné du gouvernement le 2 février, pour bloquer le processus de vente de l'usine de nickel Vale à un trust suisse, les indépendantistes de Nouvelle-Calédonie ont obtenu mercredi 17 février la majorité au gouvernement, pour la première fois depuis quarante ans.**

Les institutions actuelles de Nouvelle-Calédonie – trois provinces, un Congrès de 54 membres, qui élisent un gouvernement de onze ministres, qui nomment à leur tour un président, datent des accords de Nouméa de 1998. Ceux-ci furent négociés avec les partis caldoches et les partis kanaks après la révolte anticoloniale des années 1980 et le massacre en 1988 de 19 militants indépendantistes par l'armée française. Il s'agissait alors pour l'impérialisme français de gagner du temps en

tendant d'associer la petite bourgeoisie kanake et les courants nationalistes, en leur réservant des places dans les entreprises et dans les institutions de l'archipel.

Jusqu'à là, le gouvernement était présidé par les « loyalistes », les courants anti-indépendantistes proches de la bourgeoisie caldoche. Mais, depuis le 2 février, les indépendantistes ont obtenu le ralliement de l'Éveil océanien, un petit parti représentant les minorités venues des îles du Pacifique, ce qui leur a donné la majorité au Congrès et

## Réforme de l'ENA : rien à changer, tout à jeter

**Le gouvernement a présenté jeudi 11 février sa réforme des écoles de la haute fonction publique qui forment les hauts fonctionnaires et dont fait partie l'École nationale d'administration (ENA).**

Les formules clinquantes n'ont pas manqué pour cette réforme : « réparer l'ascenseur social », « assurer l'égalité des chances », « casser l'entre-soi », et même « changer qui sont les hauts fonctionnaires » ! Mais, derrière ces belles paroles, il n'y avait que des propositions creuses.

La principale mesure est la création pour la rentrée 2021 de classes « Talents » réservées à 1 000 jeunes issus de milieu populaire, pour préparer l'entrée dans les écoles de la haute fonction publique. Cette nouvelle voie représenterait seulement 15% de places supplémentaires par rapport aux concours traditionnels externes, soit pour l'ENA six places sur quarante.

L'inégalité dans le recrutement s'accroît de plus en plus, comme à l'ENA où la proportion d'enfants d'ouvriers est passée de 5% à 1% entre 2006 et 2020. Face à cette situation, la nouvelle mesure est de la poudre aux yeux, d'autant plus que, dans le même temps, les conditions d'enseignement continuent à se dégrader dans les quartiers populaires.

Ce n'est évidemment pas l'éventuelle présence d'énarques venus de milieu

populaire qui changera la politique antiouvrière de l'État. Le problème dépasse largement le mode de recrutement des hauts fonctionnaires. Leur connivence avec la grande bourgeoisie est renforcée par le fait qu'ils viennent très souvent du même milieu social et qu'ils ont fait les mêmes écoles. Mais elle vient surtout du fait que tout l'État est construit pour défendre les intérêts du grand patronat.

Les hauts fonctionnaires sont sélectionnés, triés et formés par la classe dominante, dès leur enfance lorsqu'ils en sont issus, dès l'école sinon. Ils apprennent à la servir, des fonctions de sous-préfet à celles de conseiller ministériel, des postes de hauts cadres à ceux de PDG dans les grandes entreprises publiques et privées, ou bien comme hauts gradés au sein de la police ou de l'armée. Dans ces conditions, les rares qui sont d'origine ouvrière ne se distinguent finalement pas des autres.

Cela ne changera pas en repeignant l'État d'une autre couleur, ni même en supprimant l'ENA, comme Macron l'évoquait en 2019 en réponse à la colère des gilets jaunes.

**Arnaud Louvet**

au gouvernement. Cependant, divisés, les indépendantistes ne sont pas arrivés à ce jour à élire un président. L'UNI, l'Union nationale pour l'indépendance, qui prône la concertation et le consensus avec l'État français et les anti-indépendantistes, a obtenu trois postes au gouvernement, tandis que l'Union calédonienne (UC) – FLNKS, qui met en avant un État indépendant mais associé avec la France à la façon de Monaco, a obtenu le même nombre de ministres.

Les deux courants ont présenté chacun un candidat à la présidence, à l'image de la politique qu'ils mènent. Samuel Hnepeune, patron d'Air Calédonie, s'est retiré de la présidence du Medef local pour être le candidat de l'UC-FLNKS. Récemment, il s'est désolidarisé des mobilisations kanaks



Usine de nickel Vale en Nouvelle-Calédonie.

contre la vente de l'usine Sud au suisse Trafigura. Quant au candidat de l'UNI, Louis Mapou, il symbolise lui-aussi cette petite frange de Kanaks qui s'est progressivement intégrée au capitalisme local. Il fut dirigeant de Koniambo Nickel, l'usine contrôlée par la province Nord et le trust suisse Glencore. Il est toujours membre du conseil d'administration d'Eramet, la maison-mère de la Société Le Nickel, principal exploitant du minerai dans l'archipel.

De leur côté, les partis caldoches, face aux progrès du camp indépendantiste, dénoncent maintenant les accords de Nouméa. Certains disent vouloir se retrancher dans la province

qu'ils contrôlent, celle de Nouméa la riche.

Cette crise politique survient dans un contexte où, en Nouvelle-Calédonie, un sixième de la richesse produite chaque année sort de l'archipel pour grossir les fortunes de bourgeois français ou autres. Dans le même temps, 17% de la population, 53 000 personnes, la plupart kanaks, vivent sous le seuil de pauvreté. Il y a une urgence sociale pour les travailleurs et les pauvres de l'archipel, que l'acquisition d'une indépendance formelle ne suffirait pas à résoudre : il leur faudra lutter de façon indépendante pour leurs propres intérêts.

**Serge Benham**

## Sil rouge

### Vaccin sur prescription patronale

À l'Hôpital américain de Paris, un établissement privé de prestige situé dans la très chic ville de Neuilly-sur-Seine, on sait recevoir.

La direction a ainsi fait inviter l'ensemble de ses gouverneurs et une partie de ses donateurs à se faire vacciner contre le Covid dès le 8 janvier, en les présentant comme des personnes « qui interviennent à l'hôpital ». Parmi ce pseudo-personnel hospitalier, on trouve Arnaud Lagardère, Helen Bouygues, l'ambassadeur des USA et toute une série

d'anciens grands patrons.

Une vingtaine de ces VIP, dont l'identité n'a pas été dévoilée, ont ainsi pu être vaccinés en priorité, avant même le personnel médical de l'hôpital. Pénurie de vaccins ? Pas si on peut y mettre le prix.

### Les exproprier ne sera pas du luxe

Les entreprises du luxe Hermès et LVMH ont battu des records à la Bourse ces derniers jours. Même si leur bénéfice a baissé en 2020, elles attirent les investisseurs car leur riche clientèle ne connaît pas la crise. Hermès prévoit ainsi de verser à ses actionnaires un dividende aussi élevé que pour 2019.

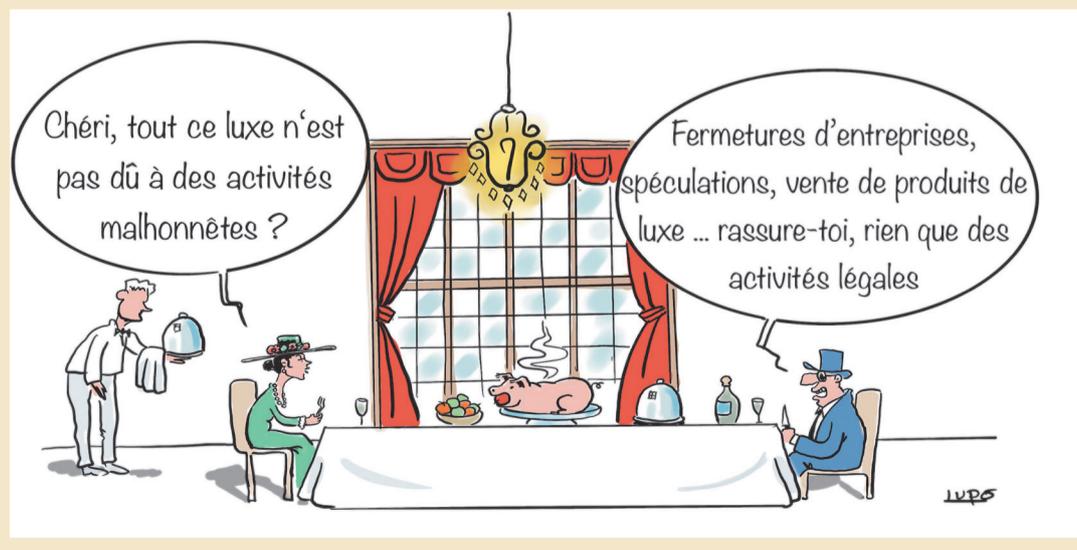
Alors que le monde s'enfonce dans la crise, dans le marché du luxe, on sable le champagne.

### Le business des coupes budgétaires

Bercy vient de confier à deux cabinets privés, Accenture et MCKinsey, l'élaboration d'un plan d'économies d'au moins un milliard d'euros.

Le gouvernement avait déjà fait appel aux services de ces deux cabinets pour la gestion de la crise sanitaire. On voit le résultat...

Ces officines capitalistes sont championnes pour fabriquer des catastrophes, mais en plus elles demandent à être payées pour cela !



## Espagne : pour la libération de Pablo Hasel et contre la "loi bâillon"

Mardi 16 février, en Espagne, le rappeur catalan Pablo Hasel était arrêté dans l'université de Lerida où il s'était réfugié, embarqué par la police, conduit en prison.

Il avait été condamné à neuf mois d'incarcération pour insulte à la Couronne, aux institutions de l'État et apologie du terrorisme. Il a en outre écopé de deux ans et demi supplémentaires d'un précédent procès.

Aussitôt, à Lérida et dans plusieurs villes d'Espagne, les manifestations se sont multipliées pour la libération de Pablo Hasel. C'est à Barcelone qu'elles sont les plus importantes. Il y a eu des dizaines d'arrestations et les « mossos » de la police catalane ont été particulièrement violents, chargeant brutalement et faisant des dizaines de blessés. Une manifestante de 19 ans a perdu un œil et les images de cette violence policière ont circulé dans tout le pays.

Le cas de Pablo Hasel est sans doute la goutte d'eau qui a fait déborder un vase déjà bien plein : dans tout le pays, le nombre de précaires et de chômeurs augmente, les luttes ouvrières ou les regroupements contre les

expulsions se terminent par des amendes ou de la prison...

Pablo Hasel n'hésite pas dans ses chansons à dénoncer la corruption de l'ancien roi Juan Carlos, réfugié à Dubaï après avoir pris des commissions sur la vente d'armes, à dénoncer les corrompus et les franquistes qui gangrènent l'appareil d'État. Cela lui vaut une certaine popularité dans la jeunesse.

Les condamnations actuelles se basent sur les articles de la loi votée après le mouvement des Indignés, qui visait à interdire toute occupation de place, manifestation non contrôlée mais aussi attaque contre les institutions. Les occupations de places de 2011 et les énormes défilés d'alors avaient mobilisé dans tout le pays des millions de jeunes et de travailleurs, pour dénoncer les licenciements, la corruption des banques et des politiciens. Quelques années plus tard, le gouvernement de droite de Mariano Rajoy a fait approuver une loi dite « de



Le 6 février à Madrid.

protection de la sécurité citoyenne», que tout le monde appelle la « ley Mordaza » ( la loi bâillon ).

L'ensemble de ces articles de loi permet de sanctionner par de fortes amendes ou de la prison tous ceux qui critiquent le roi, l'État, les juges, la religion, ou les organisateurs d'un rassemblement non autorisé. Des artistes ainsi ont été accusés et condamnés, et aussi de nombreux militants, des syndicalistes pour « piquet illégal » ou rassemblements interdits. L'appareil judiciaire, composé

de franquistes notoires, punit durement en faisant la chasse à tous ceux qui osent dénoncer ou même ironiser sur la famille royale, l'Église et l'État... Quant au gouvernement de gauche, coalition des partis socialiste, communiste et Podemos, il a conservé la « loi bâillon », comme il a d'ailleurs conservé toutes les lois antiouvrières prises par la droite, dont la loi Travail.

Les manifestations pour la libération de Pablo Hasel expriment la colère de tous ceux que choquent ces atteintes à la liberté d'expression et

qui sont révoltés de voir qu'en Espagne, aujourd'hui, des franquistes peuvent organiser des cortèges faisant ouvertement l'apologie du nazisme, que les corrompus sont protégés, alors que sont jetés en prison des jeunes qui dénoncent le capitalisme.

Beaucoup pensent que ces jeunes rappeurs disent la vérité et les manifestants veulent pouvoir continuer à dénoncer ce qui les choque. Comme ils le disent sur leurs pancartes : « *Protester est un droit, réprimer est un crime.* »

Jacques Muller

## Italie : un gouvernement d'union sacrée contre les travailleurs

Mario Draghi, ancien président de la Banque centrale européenne, a obtenu la confiance d'une majorité écrasante de députés pour former le nouveau gouvernement italien. Au nom de l'union sacrée nécessaire pour sauver le pays de la ruine, quasiment tous les partis, de l'extrême droite à la gauche, en feront partie.

Les coalitions gouvernementales constituées en associant des partis qui se déclaraient ennemis jurés la veille ne sont pas une nouveauté : c'était même la marque de fabrique des gouvernements précédents, conduits par Giuseppe Conte. Le Mouvement 5 étoiles (M5S) avait d'abord été associé à la Ligue d'extrême droite de Salvini dans la version Conte 1, puis au Parti démocrate (PD), le parti de centre-gauche, dans la

version Conte 2.

Fratelli d'Italia, le parti d'extrême droite de Giorgia Meloni, est pratiquement le seul parti à avoir refusé de s'y associer, promettant cependant une opposition constructive. À gauche, seule Sinistra italiana, regroupement où a conflué Rifondazione comunista, petite formation survivante du défunt Parti communiste italien, refuse de soutenir le gouvernement Draghi. Cependant, la

coalition LeU (Liberi e Uguali) à laquelle elle appartient s'est rangée derrière celui-ci.

L'empressement de tous les partis à se ranger derrière Draghi n'est pas dû à l'éclat de sa personne, mais aux exigences de la bourgeoisie italienne qu'il incarne. Les objectifs des industriels et des banquiers sont clairs : il s'agit de ne pas passer à côté des milliards promis par l'Union européenne dans le cadre du plan de relance de l'économie, et de ne pas en perdre une miette dans le financement d'amortisseurs sociaux considérés comme superflus, aussi faibles soient-ils, comme le revenu de citoyenneté. Draghi incarne à merveille les réformes et la modernisation

nécessaires à la bourgeoisie italienne.

Quelques contorsions ont été nécessaires pour justifier l'abandon des mots d'ordre et des déclarations solennelles qui tenaient lieu de programme à tous ces partis. À quelques variations près, tous ont entonné le même refrain, affirmant qu'ils ne peuvent se détourner lorsque la patrie en danger les appelle au secours, suivi d'un couplet expliquant que les intérêts partisans, les intérêts des partis, doivent passer derrière les intérêts des Italiens.

Chacun a ensuite décliné ses arguments, suivant la pilule qu'il doit faire avaler à ses partisans et électeurs. Du côté de l'extrême droite de Salvini par exemple, il fallait justifier d'accorder la confiance à un dirigeant des institutions européennes, alors qu'une partie du fonds de commerce électoral de la Ligue s'est basé sur l'opposition à l'Union européenne et à l'euro. Salvini a donc assuré que la participation de la Ligue au gouvernement était une assurance : « *Si l'UE se*

*trompe ou nous trompe, nous saurons le voir et le dire.* »

Le Parti démocrate de centre-gauche et LeU affirment quant à eux que leur présence « *est la seule façon d'assurer que ce gouvernement conservera une préoccupation sociale et ne sera pas trop tiré vers la droite.* ». Quant au M5S, dont les partisans ont déjà dû avaler les coalitions gouvernementales précédentes, il risque d'y perdre encore quelques plumes, mais fait la démonstration que « *faire de la politique autrement* », comme il l'avait promis, se résume manifestement à avoir l'échine encore plus souple que les autres.

L'unanimité des partis de toutes tendances à se ranger derrière Draghi illustre la servilité de ce monde politique. L'esprit de responsabilité qu'ils invoquent est tourné vers les intérêts de la bourgeoisie qu'ils servent. Face aux attaques que ce gouvernement d'unité au-dessus des partis leur promet, les travailleurs devront se défendre avec leurs propres forces.

Nadia Cantale



Draghi (à droite) discutant avec les dirigeants de la Confindustria, le Medef italien.

## Turquie : Erdogan face à la révolte étudiante

**Le 9 février, une intervention militaire turque dans le nord de l'Irak s'est terminée par un fiasco pour le gouvernement Erdogan. Une fois de plus, celui-ci tentait de répondre à ses difficultés intérieures en se lançant dans une aventure militaire. Cette opération s'est retournée contre lui.**

Le pouvoir voulait faire diversion face à la révolte d'une partie du monde étudiant. Depuis le début janvier, les 15 000 étudiants et les enseignants de la prestigieuse université du Bosphore, à Istanbul, manifestent. Utilisant ses pleins pouvoirs, le gouvernement Erdogan y a nommé d'autorité le nouveau recteur, Melih Bulu, membre du parti présidentiel AKP et ancien candidat non élu aux élections législatives. Or celui-ci n'a, selon les étudiants, ni les qualités ni le prestige attendus pour cette fonction. D'autre part, la tradition universitaire voudrait que ce soit les enseignants eux-mêmes qui choisissent leur recteur. Mais il est évident aussi que la protestation contre cette nomination cristallise l'opposition aux méthodes autoritaires du pouvoir.

Ces dernières années

il y a eu d'autres cas similaires, qui n'ont généré que quelques protestations vite réprimées. Mais cette fois-ci la décision d'Erdogan ne passe pas dans une université qui, tout comme l'université du Moyen-Orient OTU à Ankara, fonctionne sur le modèle occidental, avec un enseignement en anglais et des traditions bien ancrées. Les étudiants, avec l'appui de leurs enseignants, ont protesté et occupé l'université. Le gouvernement a réagi en envoyant la police tenter de mater ces étudiants, immédiatement qualifiés de « terroristes », comme c'est le cas pour tout opposant. Cela n'a pas empêché l'occupation de continuer, accompagnée de manifestations dans divers quartiers. Des centaines d'arrestations ont eu lieu et des dizaines sont opérées chaque jour, même si souvent les



Étudiants de l'université du Bosphore manifestant le 6 janvier à Istanbul contre la nomination d'un nouveau recteur.

étudiants sont ensuite rapidement relâchés.

Dans le contexte d'un mécontentement croissant, dans une Turquie qui s'enfonce dans la crise économique, le pouvoir a senti le danger. Cette protestation déterminée a le soutien d'une partie de l'opinion publique et, malgré une presse très contrôlée, sa popularité s'exprime sur les réseaux sociaux. Bien mieux, les étudiants de plusieurs autres universités de grandes villes, d'Istanbul à Ankara, Izmir ou Bursa, ont

manifesté leur soutien, au risque d'être arrêtés eux aussi. La répression et les calomnies n'ont réussi ni à faire cesser le mouvement, ni à l'empêcher de rencontrer une sympathie croissante.

C'est face à cela qu'Erdogan a tenté une de ces diversions dont il est coutumier, même quand elles coûtent de nombreuses vies. Le 8 février, mobilisant les médias qu'il contrôle en presque-totalité, il a promis une grande nouvelle pour les jours suivants. Le lendemain, une importante opération militaire était lancée dans la région de Gara au nord de l'Irak, contrôlée par la guérilla kurde du PKK, qui y utilise certaines grottes comme prisons. Le but était

d'attaquer par surprise pour libérer treize cadres de l'armée et des Renseignements généraux turcs détenus depuis plusieurs années par le PKK, et ainsi pouvoir annoncer une grande victoire militaire. En fait, l'opération a été un fiasco pour le pouvoir turc car, si une cinquantaine de membres du PKK ont été tués, les prisonniers ont été exécutés et trois autres militaires turcs tués. En guise de grande nouvelle, Erdogan n'avait à son actif qu'un désastre et a déchaîné les critiques.

La mesure d'autorité du pouvoir pour imposer son homme à la tête d'une université aura peut-être été la provocation de trop, alors que la crise met l'État turc au bord de la faillite et que l'inflation et le chômage rongent le pouvoir d'achat de la population. Les manifestations étudiantes, à partir d'un fait apparemment mineur, sont en train de démontrer que ni les arrestations continuelles ni les aventures militaires ne peuvent stopper l'expression du mécontentement. Bien d'autres pouvoirs politiques se sont cassé les dents sur une telle situation, et Erdogan et son régime sont peut-être en train de découvrir qu'ils ne sont pas éternels.

Julien Silva

## Niger : le pillage continue

**Les élections présidentielles qui viennent d'avoir lieu au Niger ont été saluées par les grandes puissances, au premier rang desquelles la France, comme un exemple de démocratie. Fait exceptionnel dans les anciennes colonies françaises, le président en exercice, Mahamadou Issoufou, avait accepté de ne pas se représenter.**



La mine d'uranium d'Akouta fermée par Orano.

Le ministre de l'Intérieur et dauphin désigné, Mohamed Bazoum, a été élu. Il avait organisé en mars 2020 la répression contre des manifestants qui dénonçaient le détournement par le ministère de la Défense de fonds destinés à la lutte contre les djihadistes. À la suite de surfacturations de matériel militaire, 100 millions d'euros avaient atterri sur les comptes en banque de proches du président.

Le Niger est l'allié de la France dans le G5 Sahel et sert de base aux drones américains. C'est aussi la principale voie d'accès des

migrants d'Afrique subsaharienne vers les côtes de la Méditerranée, une route que l'Union européenne s'efforce de contrôler. Mais le pays reste surtout l'un des premiers producteurs de l'uranium destiné aux centrales nucléaires françaises. Cela vaut bien un label de démocratie, quel que soit le régime.

À l'indépendance, des accords dits d'approvisionnement prioritaire réservaient à la France la totalité de de l'uranium nigérien à des prix extrêmement bas. Depuis la fin de ces accords, le Niger a certes pu faire jouer la

concurrence, mais sans jamais en tirer réellement profit. Le pillage s'est poursuivi sous différentes sociétés, Areva puis aujourd'hui Orano, qui a hérité des mines lors du démantèlement d'Areva.

Lorsque les cours étaient élevés, avant l'accident nucléaire de Fukushima et la fermeture des centrales nucléaires dans de nombreux pays, les avantages fiscaux consentis à ces sociétés par l'État nigérien ont abouti à ce que les revenus de l'uranium, qui constituait 70 % des exportations du pays, n'ont jamais rapporté au budget du Niger plus de 6 % de ses recettes. Areva avait constitué deux filiales avec une importante participation nigérienne, la Somaïr et la Cominak, ce qui permettait de transférer une partie des profits vers les dirigeants du pays et de s'assurer de leur complicité. Aujourd'hui, alors que les cours ont baissé, Orano ferme des mines, licencie du personnel et laisse au pays des sites pollués et des villes minières fantômes.

Le Niger a aujourd'hui le triste privilège d'être considéré par l'ONU comme le pays le plus pauvre du monde. C'est le résultat de décennies d'exploitation par l'impérialisme français, et d'un pillage que protègent encore aujourd'hui les militaires français.

Daniel Mescla

## Space X : un bon début !



SpaceX, l'entreprise fondée par Elon Musk spécialisée dans le tourisme spatial, a annoncé la composition du premier équipage privé qui sera autorisé à passer huit jours à bord de la Station spatiale internationale en janvier 2022. Il s'agit de trois riches hommes d'affaires qui paieront chacun 55 millions de dollars (45 millions d'euros) pour ce petit voyage d'agrément.

Trois exploités en moins sur la bonne vieille Terre, cela pourrait être une bonne nouvelle, mais elle sera de courte durée !

V. F.

## États-Unis : la population du Texas victime des capitalistes de l'énergie

**Une intense vague de froid venant des régions polaires s'est abattue à la mi-février sur une large portion du territoire américain. Or c'est le Texas, l'État situé le plus au sud, qui en a subi les conséquences les plus désastreuses, bien plus que les zones où il fait bien plus froid, situées entre le Canada et le Texas.**

Cinq millions de personnes privées de courant, donc de chauffage en plein hiver, quatorze millions sans eau, car les canalisations ont gelé et éclaté. Au moins une cinquantaine de Texans sont morts de froid, d'intoxication au monoxyde de carbone en essayant de se chauffer, ou du fait de l'impossibilité de faire fonctionner les machines à dialyse ou à oxygène.

C'est le prix que paie la population du Texas pour la gestion capitaliste des réseaux d'énergie, dans cette région du pays le plus riche du monde, de surcroît productrice de gaz et d'hydrocarbures. Au Texas, l'énergie s'achète et se vend depuis les années 1990 sur un marché où des dizaines d'entreprises sont en compétition pour produire de l'électricité, la transporter et surtout la vendre et la distribuer aux foyers. Le maître-mot pour ces entreprises, afin de gagner des clients sur leurs concurrents tout en dégagant une marge de profit, c'est de baisser les coûts. Les économies sont faites sur la qualité des infrastructures. L'isolation des conduites de gaz naturel, qui est installée d'office dans le nord des États-Unis, ne l'est pas au

Texas. L'arrêt des centrales sous l'effet du gel du carburant, réduisant de 40% la puissance électrique disponible dans l'État, a été la cause première des coupures d'électricité qui ont privé de chauffage des zones entières pendant plusieurs jours. Les compagnies qui possèdent les centrales n'ont jamais voulu immobiliser des capitaux en stockant du carburant à proximité.

Ce n'est pourtant pas la première fois que le Texas subit une vague de froid. En 2011, l'une avait provoqué des coupures d'électricité chez plus de trois millions d'habitants. Les autorités texanes avaient alors recommandé, mais pas imposé, d'investir dans des infrastructures capables de fonctionner lors d'hivers rigoureux. Les capitalistes du secteur n'en ont rien fait, n'y ayant pas été contraints.

L'État du Texas a bien mis sur pied un « conseil de la fiabilité électrique » (Ercot). Mais cet organisme n'est doté que de très faibles pouvoirs et ses dirigeants considèrent que leur devoir est d'assurer la rentabilité du marché électrique pour une minorité, plutôt que la livraison de courant en toute saison pour tous.

Ercot a multiplié les rapports rassurants, et mensongers, sur l'état du réseau électrique texan. Quelques jours avant la catastrophe, la réunion de ses dirigeants n'a consacré que quarante secondes à évoquer la vague de froid, pour en minimiser les conséquences probables.

Ercot est donc maintenant la cible de toutes les critiques, y compris venant de politiciens texans qui ne sont pas tous reluisants. Ainsi, dès les premières chutes de neige, le sénateur Ted Cruz a recommandé à la population de rester chez elle, pendant que lui et sa famille s'envolaient pour passer des vacances dans un hôtel de luxe au soleil de Cancún, au Mexique...

En réalité les autorités texanes, républicains et démocrates unis, ont fait

le choix de favoriser au maximum les capitalistes locaux de l'énergie, qui sont les véritables responsables du sous-investissement et des souffrances actuelles. Pour prendre des clients à leurs concurrents, les compagnies ont proposé des contrats à prix variables, en prétendant que les particuliers feraient ainsi des économies. Or, quand les centrales se sont arrêtées et que l'électricité a manqué, son prix a explosé. Des abonnés se sont ainsi vu infliger par leur fournisseur-vautour des factures de plusieurs milliers de dollars par jour.

Le réseau de distribution de l'électricité du Texas a été conçu pour ne pas être interconnecté aux deux grands réseaux qui couvrent l'est et l'ouest des États-Unis, afin de protéger les entreprises

locales de toute régulation fédérale. Quand les centrales texanes se sont arrêtées, il a donc été presque impossible d'importer du courant du reste du pays pour éviter des coupures massives. À l'inverse, à El Paso, situé tout à l'ouest du Texas et qui fait partie du réseau fédéral, seuls trois mille habitants ont eu leur électricité coupée pour cinq minutes tout au plus.

Des millions d'habitants du Texas en sont actuellement réduits à chercher comment se procurer des bouteilles d'eau minérale ou à faire bouillir de l'eau pour la rendre potable. Même boire et manger n'a ainsi plus rien d'évident, dans cet État riche où les capitalistes et leur concurrence dévastatrice règnent en maîtres.

**Lucien Déroix**



File d'attente pour remplir les réservoirs de propane, le 17 février, à Houston.

DAVID J. PHILLIP/AP

## Égypte : des soignants derrière les barreaux

**Début février, trois médecins égyptiens emprisonnés par le régime du maréchal al-Sissi ont été libérés après une campagne de protestation d'Amnesty International.**

Ces médecins font partie des huit soignants arrêtés entre mars et juin 2020, accusés de terrorisme pour avoir dénoncé leurs conditions de travail dangereuses, la pénurie de matériel de protection et de dépistage, ou l'insuffisante formation à la prévention de l'infection au coronavirus. Les chiffres sanitaires catastrophiques leur ont depuis donné raison : selon le syndicat égyptien des médecins, au moins 68 professionnels de santé sont morts du Covid et plus de 400 ont été testés positifs depuis le début de l'épidémie.

En Égypte, les arrestations de soignants n'ont pas commencé avec l'épidémie. En septembre 2019, cinq médecins avaient déjà été arrêtés pour avoir lancé la campagne Médecins égyptiens en colère, qui alertait sur l'état catastrophique du système de santé. L'un d'eux est toujours incarcéré.

Depuis son arrivée au pouvoir en 2013, le régime militaire d'al-Sissi traque et fait taire la moindre voix critique, d'où qu'elle vienne. D'après Amnesty International, au moins 60000 prisonniers politiques croupissent en prison. En octobre et

novembre 2020, 57 hommes et femmes ont été mis à mort par le régime, soit près d'une exécution par jour.

Un dictateur sanguinaire, qui n'hésite pas même en

pleine épidémie à envoyer en prison des soignants consciencieux mais aussi des milliers d'autres opposants : voilà quel individu Macron a nommé grand-croix de la

Légion d'honneur à l'occasion d'un dîner d'État à l'Élysée, le 7 décembre dernier. On voit quels mérites le président français apprécie.

**Julie Lemée**

## Retraite à points : des nouvelles du modèle suédois...

L'Institut statistique suédois a récemment produit de nouveaux chiffres significatifs sur les retraites dans ce pays.

En 2019, le montant des pensions ne représente plus que 76% du salaire perçu au moment du départ en retraite, contre 86% en 2003. Et plus de 42% des femmes seules de

plus de 80 ans sont considérées comme vivant sous le seuil de pauvreté.

Cette évolution est la conséquence du système par points mis en place en 1994. C'est ce même système qui était présenté par Macron en 2017 comme « une véritable source d'inspiration » et dont certains principes

ont été repris pour sa tentative de réforme de 2019.

Cela donne raison à tous les travailleurs qui ont participé au mouvement de décembre 2018 et janvier 2019, grâce auquel cette attaque est restée jusqu'à présent au placard.

**Lucas Pizet**

# Réforme de l'AGS : la priorité doit rester aux salariés

**Le projet de réforme touchant l'indemnisation des salariés en cas de dépôt de bilan, de défaillance d'entreprise ou de faillite pure et simple, constatés par les tribunaux de commerce, est à nouveau sur le tapis. Une ordonnance serait en préparation.**

Ce projet de réforme qui avait été enterré par Édouard Philippe, l'ancien Premier ministre, a été ressorti par le nouveau ministre de la Justice, Dupond-Moretti. Sa place d'ancien avocat, lié aux milieux des administrateurs judiciaires, n'y est sans doute pas étrangère, sans parler des banques qui

militent pour cette réforme.

Il s'agit de remettre en cause les missions et les priorités dévolues à l'AGS, l'organisme qui assure l'indemnisation des salariés dès qu'un employeur se déclare en dépôt de bilan. Jusqu'ici, le versement des salaires était prioritaire sur le paiement des dettes aux banques ou aux

fournisseurs, tout comme sur les récupérations opérées par les administrateurs judiciaires. Dès le dépôt de bilan enregistré, l'AGS prenait le relais et assurait le paiement de tous les salaires. Le tribunal décidait ensuite s'il mettait la société en redressement judiciaire – et cela pouvait durer de quelques mois à quelques années –, ou s'il procédait à la liquidation judiciaire immédiate, les salariés se retrouvant alors licenciés en quelques semaines.

Les banques et le clan des administrateurs judiciaires, délégués par les tribunaux de commerce, qui procèdent aussi bien aux redressements judiciaires qu'aux liquidations d'entreprise, voudraient maintenant avoir la priorité. Théoriquement, les administrateurs judiciaires

n'agissent que pour « le bien-être et la préservation de la continuité des entreprises », mais il est bien connu que c'est aussi une opportunité financière pour bon nombre d'entre eux.

Ce n'est pas une affaire mineure. En 2019, 52 000 défaillances d'entreprise ont été enregistrées. Même si pour la plupart il s'agit de très petites entreprises, chaque année des centaines de milliers de salariés sont touchés. La chance des travailleurs, si l'on peut dire, est que le patronat tient beaucoup à ce système. En effet la loi sur les sociétés anonymes institue l'irresponsabilité des employeurs vis-à-vis de leurs salariés. L'utilisation du dépôt de bilan, des faillites, réelles ou construites de toutes pièces, leur permet grâce au système actuel de l'AGS de se

décharger d'un coup sur la collectivité du paiement des salaires, cotisations sociales et indemnités de licenciement. Tous les plus grands groupes industriels du pays, ou leurs filiales, ont eu recours à ce procédé, à commencer par les géants de l'automobile (Renault et Peugeot), de la sidérurgie, de l'électronique, du commerce, etc. Sans parler des margoulin et repreneurs d'entreprises de tout acabit.

Aujourd'hui, les confédérations syndicales font front contre cette réforme. Tant mieux, mais ce sont tous les travailleurs qui doivent affirmer la responsabilité globale de la classe capitaliste, et l'obliger à assurer en toutes circonstances la préservation des ressources de leurs salariés.

Paul Sorel

## Lidl – Ploumagoar : harcèlement au travail



**Mardi 16 février, vingt-cinq gendarmes sont intervenus au siège de la direction régionale de Lidl à Ploumagoar près de Guingamp, dans les Côtes-d'Armor, pour y mener une perquisition.**

Cela faisait suite à une procédure d'information judiciaire ouverte par le parquet de Saint-Brieuc pour harcèlement dans le cadre du travail, entraînant la garde à vue pendant plusieurs heures du directeur régional et de huit membres de l'équipe d'encadrement. Contacté, le procureur de la République « souhaite ne pas s'exprimer davantage tant que l'instruction est en cours ». Libérés dans l'après-midi après perquisition de leurs bureaux, ces cadres restent sous le coup de l'enquête.

Depuis des mois, les syndicats CGT et CGC alertaient l'inspection et la médecine du travail sur les pressions, les menaces et les brimades subies par de nombreux salariés et imposées par la direction locale. Non seulement les salariés de la plateforme logistique étaient soumis à des objectifs de rendement toujours plus élevés, mais les pressions s'exerçaient également sur le personnel administratif : cadres, agents de maîtrise

et employés, aucune catégorie n'était épargnée. Plus de vingt plaintes de salariés ont été déposées, témoignant du climat qui régnait sur cette base logistique depuis plusieurs mois.

Ce n'est pas la première fois que les méthodes de management de Lidl sont dénoncées. Les cadences infernales, le harcèlement moral ou les menaces entre deux portes sont des conditions que Lidl impose dans ses magasins et entrepôts. D'après les syndicats, le taux de turn-over de l'effectif est monté entre 20 et 25% en 2020. D'ailleurs, deux salariés de l'entrepôt de Ploumagoar, licenciés injustement, ont fait récemment condamner la direction locale par le conseil de prud'hommes de Guingamp.

Le personnel a débrayé également à plusieurs occasions. Face aux intimidations et pour se faire respecter, les salariés de Ploumagoar vont devoir continuer à faire front.

Correspondant LO

## Sanofi : responsable de la mort d'un ouvrier

**Un travailleur de Sanofi Bangladesh est mort au cours d'une grève de la faim. Avec ses camarades, il réclamait des garanties sur les salaires et l'emploi et des indemnités à Sanofi, qui vient de vendre pour 40 millions d'euros sa participation dans sa filiale bangladaise à un capitaliste local (le reste du capital appartenant à l'État bangladais).**

Sanofi s'est récemment recentré sur des produits à très haute valeur ajoutée. Il abandonne la recherche sur les médicaments tombés dans le domaine public, les médicaments pour lesquels la concurrence est trop importante et se débarrasse de leur production. Il vend ou ferme de nombreux sites de production et de recherche dans le monde entier.

Le Bangladesh a attiré les capitalistes de tous les pays impérialistes par ses salaires dérisoires et ses conditions de travail dignes du 19<sup>e</sup> siècle. Sanofi s'y était installé en 1958.

L'effondrement d'un immeuble industriel sur les employés d'un sous-traitant du textile en 2013 est resté un symbole de la condition ouvrière dans ce pays. Plus de mille ouvriers y avaient perdu la vie.

On comprend les craintes des quelque mille travailleurs pour leur emploi, leurs salaires et avantages sociaux. Les patrons bangladais licencient selon leur bon vouloir, sans indemnités. Les travailleurs réclament donc à Sanofi des indemnités pour ce changement d'employeur.

À Dacca, Sanofi a promis

d'abord un maintien des emplois pendant un an. Puis, devant les réclamations de l'Association de défense des travailleurs de Sanofi, il a annoncé que leur nouveau patron maintiendrait pendant trois ans les salaires et les avantages sociaux « dans le respect des règles, règlements et lois du travail du pays ». Tout un programme.

Les travailleurs bangladais connaissent la valeur des promesses de patrons. Au 5 février, rien n'avait été concrétisé, et Sanofi refusait toute rencontre avec leurs représentants. À l'initiative de leur association, des travailleurs ont entamé une grève de la faim le 6 février. Si l'un d'entre eux est mort au cours de ce mouvement, c'est Sanofi qui en porte le responsabilité.

Correspondant LO



Manifestation de protestation après la mort de l'ouvrier en grève de la faim.

## Hop! et Air France: **non** aux suppressions d'emplois

La Direction du travail des Pays de Loire a refusé son feu vert au plan de 1 007 suppressions d'emplois sur 2 421 présenté par Hop!, la filiale courts-courriers d'Air France, dont le siège social se trouve près de Nantes.

Le plan prévoyait que certains pilotes pourraient être reclassés chez Air France, mais seulement comme copilotes, ce qui aurait fait perdre aux commandants de bord jusqu'à la moitié de leur salaire. De même pour les stewards et hôtesses de l'air: certains pouvaient être repris chez Air France, mais en perdant

leur ancienneté, en étant affectés sur des postes et avec des salaires de débutants.

C'est cet aspect du plan que la Direction du travail conteste, expliquant qu'un salarié reclassé en interne ne peut pas être embauché comme un débutant et doit continuer à bénéficier de son ancienneté.

Cette décision complique

un peu la tâche de la direction d'Air France, qui veut ainsi supprimer ces 1 007 postes chez Hop!. La direction de cette dernière va devoir proposer un autre plan, mais sans que cela remette en cause les suppressions d'emplois ni chez Hop! ni dans l'ensemble du groupe Air France-KLM, qui en prévoit 8 500 au total.

Air France-KLM vient d'annoncer 7,1 milliards de pertes en 2020 à cause de la paralysie du trafic aérien. Cela ne l'empêche pas de continuer à renouveler



ses avions et d'afficher un certain optimisme pour les prochains mois, dès que le trafic pourra reprendre. Air France-KLM a bénéficié dès le mois d'avril de 7 milliards d'aides de l'État (plus 4 milliards de l'État néerlandais), et Bruno Le Maire s'est engagé à continuer à l'aider en 2021. L'annonce, répétée par tous les médias ces jours derniers, des pertes d'Air France n'a rien appris qu'on

ne sache déjà. En revanche, elle avait pour but de préparer l'opinion à l'annonce de nouveaux milliards apportés à la compagnie et à la transformation des prêts de l'État en une sorte de recapitalisation de groupe.

Cette aide ne servira pas à empêcher les suppressions d'emplois, mais à permettre aux actionnaires de renouer avec les bénéficiaires.

**Hélène Comte**

## Carrefour: des profits ras-le-chariot

Jeudi 18 février, le groupe Carrefour a annoncé une performance commerciale record en 2020, la meilleure depuis vingt ans, avec un chiffre d'affaires en hausse de 7,8% et un bénéfice en augmentation de 16%.

Le PDG, Alain Bompard, était triomphant. Au service des principaux actionnaires de Carrefour, le milliardaire Arnault et la moins célèbre famille Moulin, propriétaire des Galeries Lafayette, il avait comme objectif de montrer combien Carrefour est un produit rentable pour des investisseurs. Carrefour a profité à plein de la crise sanitaire et d'une clientèle captive, presque au sens propre du mot d'ailleurs, avec la fermeture du petit commerce pendant les périodes de confinement.

Carrefour fait aussi son beurre sur le dos des salariés, auxquels il est demandé d'être « agiles », c'est-à-dire de s'adapter aux horaires imposés par les directions des magasins en fonction des consignes sanitaires gouvernementales. Carrefour a usé du chômage partiel à l'automne, et une partie des salaires ont été payés par l'État. Le groupe de distribution est de toute façon sous injection permanente d'argent public: entre 2013 et 2019, il a bénéficié de 750 millions d'euros au titre

du crédit impôt compétitivité emploi (CICE). Pourtant, il est parmi les premiers destructeurs d'emplois en France. En tout, 10 000 emplois ont disparu dans le pays en trois ans, selon un représentant CFDT de Carrefour, et la direction annonce de nouvelles suppressions malgré les résultats 2020. Bompard était fier d'annoncer les 3 milliards d'économies réalisées par le groupe: ils l'ont été grâce aux milliers d'emplois supprimés.

La gouvernance de Bompard depuis 2017, c'est la guerre sans répit livrée aux travailleurs, une guerre qui va continuer pour économiser au maximum sur les salaires et l'emploi. En cette période de « résultats historiques », les salariés n'ont droit qu'à une augmentation de 0,5% et à une prime de 117 euros, annoncées pour 2021. Même la prime de 1 000 euros promise à la fin du premier confinement n'a été versée qu'au compte-gouttes.

Il faudra que les 400 000 travailleurs que compte Carrefour à l'échelle du monde présentent la facture aux actionnaires.

**Boris Savin**

## Aide aux précaires: communication trompeuse

À écouter la ministre du Travail, Elisabeth Borne, les travailleurs précaires devraient continuer à toucher pendant trois mois supplémentaires l'aide d'urgence de 900 euros mensuels initialement prévue pour la période de novembre à février.

Une annonce rassurante, mais qui n'a rien à voir avec la réalité!

Présentée dans tous les médias comme une prime de 900 euros, cette aide n'est en fait qu'un complément permettant au travailleur qui la perçoit de gagner au maximum 900 euros. S'il touche par exemple une allocation chômage de 800 euros brut mensuels, il ne recevra que 100 euros de prime.

De plus, elle est versée sous des conditions très précises: il faut être inscrit à Pôle emploi, ne pas percevoir plus de 33 euros brut par jour d'allocation chômage, justifier d'une durée d'activité salariée d'au moins 138 jours travaillés en 2019. Une condition supplémentaire est que 70% de cette durée d'activité ait été effectuée en contrat à durée déterminée ou en contrat d'intérim.

Le gouvernement met en avant les 400 000 travailleurs précaires qui auraient déjà touché cette prime, mais plusieurs responsables de collectifs de précaires de

la culture, de l'événementiel ou de l'hôtellerie interrogés par Mediapart disent ne connaître personne dans ce cas. Ils parlent même de prime fantôme.

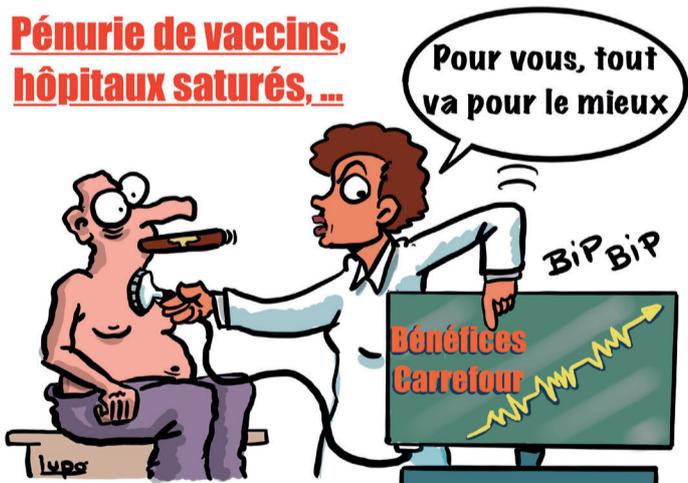
Le versement de cette prime est aussi une galère pour les salariés de Pôle emploi. Ils doivent répondre tant bien que mal aux questions des travailleurs précaires, gérer la déception et la colère ressenties par tous ceux qui constatent qu'ils n'y auront pas droit. Tout cela sans effectifs supplémentaires, bien sûr.

Alors que les premiers versements avaient été faits de manière automatique, il leur est même demandé de rassembler des documents manquants auprès de 100 000 bénéficiaires supplémentaires avant d'autoriser le versement de la prime.

La gestion des milliards offerts sans condition au grand patronat depuis le début de la crise sanitaire est sans doute moins compliquée.

**Valérie Fontaine**

### Pénurie de vaccins, hôpitaux saturés, ...



## SKF - Rouvignies: contre les attaques, les travailleurs mobilisés

En mettant à pied à titre conservatoire deux ouvriers de l'usine, dont un délégué CGT, pour des motifs futiles, la direction de l'usine SKF de Rouvignies, dans le Valenciennais, veut faire monter

d'un cran la pression contre tous les salariés du site.

La réponse des travailleurs ne s'est pas fait attendre. Avec l'appui des syndicalistes CGT, CFDT, FO et CFE-CGC de l'usine,

des débrayages regroupant la quasi-totalité des ouvriers en équipe ont démarré dès lundi 22 février. Mardi 23 février, un rassemblement a eu lieu devant SKF, où les ouvriers de l'équipe du matin en

arrêt de travail ont été rejoints par des militants des usines PSA, Bombardier, Toyota... Les travailleurs sont ensuite rentrés en cortège dans l'usine et ont décidé de reconduire les débrayages tous les jours

dans chaque équipe.

L'avis est unanime dans les ateliers: la direction doit abandonner ces procédures de licenciement et réintégrer les deux ouvriers menacés!

**Correspondant LO**

## Sages-femmes : le 24 février, journée de grève et manifestations

Dans toutes les régions, Bordeaux, Toulouse, Paris, Lille, etc., de nombreuses sages-femmes avaient fait grève et manifesté le 26 janvier pour leurs revendications, à l'appel de plusieurs de leurs syndicats et de la CGT. Comme elles n'ont pas été entendues, une nouvelle journée de protestation était prévue le 24 février.

Les sages-femmes réclament une meilleure reconnaissance de leur statut mais, au-delà, elles revendiquent plus de personnel et de meilleurs salaires. Comme il y a de moins en moins de gynécologues en ville, les hôpitaux leur ont ajouté de nombreuses tâches, comme les échographies, les frottis. Dans la région Nord-Pas-de-Calais, où les petites maternités sont fermées depuis longtemps, les nouvelles diplômées sages-femmes trouvent très difficilement place dans les hôpitaux. Elles s'installent

alors en libéral (suivi des grossesses, visites postnatales) où la plupart gagnent difficilement le smic.

Au CHRU de Lille, où la maternité effectue 5 700 accouchements par an, les sages-femmes, avec d'autres catégories de personnel, aides-soignantes, urgences, avaient déjà manifesté à plusieurs reprises à cause du manque de personnel. L'administration ne cesse de changer leurs horaires, de les rappeler pour les week-ends supplémentaires, souvent trois sur quatre. Le Covid s'est ajouté à tout

cela, avec plusieurs clusters difficiles à gérer. Au centre hospitalier de Douai par exemple, la quasi-totalité des sages-femmes et des auxiliaires de puériculture avaient déjà manifesté le 26 janvier : « On manque de bras, on passe notre temps à courir, on est maltraitées et maltraitantes. »

Le ministère de la Santé promet de nouvelles grilles, mais pour quelques catégories seulement. Comme il y a de nombreux métiers dans les hôpitaux, le ministère et les directions jouent la division. Mais tout le monde finit bien par s'apercevoir que le personnel des hôpitaux et cliniques a partout les mêmes problèmes d'effectifs et de salaires, et, à force de mécontenter tout le monde, le gouvernement fera l'unanimité contre lui.

**Correspondant LO**

## Cosne-sur-Loire : contre le démantèlement de l'hôpital

En 2009, le groupe Kapa Santé rachetait la clinique du Nohain à Cosne-sur-Loire, dans la Nièvre. Un pôle santé était créé avec l'hôpital public, celui-ci payant un loyer à la clinique pour l'utilisation de ses locaux.

Début 2019, l'ARS (Agence régionale de santé) a suspendu la maternité parce qu'elle n'avait pas assez de personnel et le groupe Kapa la fermait, ne voulant pas faire les dépenses nécessaires pour la maintenir ouverte, entraînant neuf licenciements. Pour accoucher, les femmes doivent désormais parcourir plusieurs dizaines de kilomètres.

Puis, en novembre 2019, la clinique de Cosne-sur-Loire était fermée par l'ARS, pour manques répétés à la sécurité des soins. Les médecins de la clinique estiment que le groupe Kapa n'avait pas fait les investissements. Les bâtiments ont été saisis par la justice, qui estime que les termes de l'accord de vente de 2009 n'avaient pas été respectés. Alors qu'il devait n'y avoir qu'une seule société pour gérer la clinique, il y en aurait deux : l'une pour assurer la gestion médicale de la clinique et une SCI (société civile immobilière) pour faire payer le loyer. La partie médicale faisait ainsi rentrer l'argent, transféré ensuite vers la SCI.

Seul le service d'imagerie médicale sera finalement repris par l'hôpital, après plusieurs mois. Sur la centaine d'employés de la clinique, un certain nombre retrouveront du travail, pour d'autres ce sera le chômage.

Il ne restait ainsi à Cosne-sur-Loire que l'hôpital

public de médecine, gériatrie, et le Smur (service d'urgences) qui devait transférer les patients à Nevers, Gien ou Bourges s'il fallait opérer. Sous la pression de l'opinion, le gouvernement a envoyé un expert ministériel étudier la situation du pôle santé. Son verdict est que la construction d'un nouvel hôpital à Cosne-sur-Loire serait « pertinente », mais sans bloc opératoire et sans maternité.

Donc, plus de maternité. Quant au bloc chirurgical, il est dit qu'il pourra se rajouter si les élus, les médecins, le groupement hospitalier du territoire arrivent à recruter de nouveaux praticiens. Ainsi, c'est aux élus locaux qu'il reviendrait de recruter.

L'État s'est dit prêt à débloquer 45 millions d'euros pour une construction dans trois ans. Mais, pour une population de 100 000 habitants, il crée un nouveau désert médical dans une zone manquant déjà beaucoup de médecins.

Encore une fois, pour les hôpitaux comme pour les Ehpad et comme pour toutes les dépenses utiles à la population mais non rentables, l'État mégote et ne cessera de mégoter. La population, le personnel médical devront encore lutter pour préserver l'offre de soins dans la région.

**Correspondant LO**



Sages-femmes mobilisées devant l'hôpital de Bergerac.

## Salaires dans la santé : encore des dizaines de milliers d'oubliés

Après la CFDT, FO et Sud, la CGT vient de signer le complément aux accords dits de Ségur, qui intéresse le personnel attaché et dépendant des hôpitaux publics, médico-social ou attaché aux hôpitaux psychiatriques.

Ces travailleurs s'étaient vu refuser le complément de salaire de 183 euros mensuels accordé au personnel hospitalier après l'explosion de l'épidémie. Cela concerne environ 40 000 salariés.

Il aura fallu attendre des mois, depuis septembre 2020, date de l'application de ce complément de salaire, pour arriver à un rattrapage partiel. Le ministère a proposé d'allouer une prime mensuelle de 183 euros à partir de juin

2021 à ces 40 000 salariés, et cela jusqu'au 31 décembre. Le complément salarial de 183 euros sera intégré dans leur salaire à partir de janvier 2022. Il aura fallu des marchandages sordides pour rattraper cette injustice. Mais on est encore loin du compte.

En effet, encore plus nombreux, des dizaines de milliers d'autres salariés participant aux services de santé sont et restent à ce jour privés de cette

augmentation, qui n'est pourtant qu'un rattrapage très partiel. Il s'agit des salariés des Ehpad privés, des auxiliaires de vie, des salariés assurant des services vitaux mais dépendant du secteur associatif, considérés comme salariés du privé. Cette division n'a aucun sens et est profondément injuste. Non seulement le combat pour y mettre fin reste d'actualité, mais surtout les luttes pour mettre fin aux bas salaires devront unir tous les travailleurs de la santé, quel que soit leur employeur en titre, et au-delà tous les travailleurs, en refusant toutes les divisions artificielles.

**Correspondant LO**

## CHU de Rouen : campagne de vaccination au rabais

À Rouen, à peine commencée, la campagne de vaccination est au ralenti, voire à l'arrêt. Le centre de vaccination Charles-Nicolle du CHU est fermé. Les autres centres, ceux de Saint-Julien et de Bois-Guillaume, ne proposent plus de rendez-vous avant fin mars, et encore faut-il passer beaucoup de temps sur son téléphone pour appeler ou saisir un

rendez-vous sur les plateformes prévues à cette effet. Tout cela pour obtenir au final un résultat dont on n'est même pas sûr, car certains rendez-vous sont annulés, et il faut alors tout recommencer.

Ce CHU est un exemple, dans cette pandémie, de l'incurie du gouvernement vis-à-vis de la santé de la population.

**Correspondant LO**

# Groupe Renault : 8 milliards de pertes, 16 milliards en caisse

**Lundi 22 février, la direction de Renault a présenté aux salariés du Technocentre de Guyancourt les résultats financiers de l'année 2020.**

Elle a annoncé un déficit de 8 milliards d'euros, invoquant notamment la crise du Covid, la nécessité qu'elle voit de continuer à réduire les coûts. Quelques travailleurs, dubitatifs, ont posé des questions sur ce qui justifiait une telle perte, d'autres soulignant que Renault peut présenter les chiffres comme il le souhaite.

Tous ont bien compris le teneur du message du directeur général, De Meo : accélérer les économies pour générer des profits immédiats, en particulier en

supprimant des emplois et en usant fréquemment du chômage partiel. Ces discours ont pour but de justifier les 15 000 suppressions d'emplois annoncées dans le monde, dont 4 600 en France.

Cela fait plusieurs semaines que la direction entretient un climat d'inquiétude. Dans les usines, les bureaux d'études et les services administratifs, les chefs se livrent à d'incessantes pressions afin que les salariés partent en rupture conventionnelle collective ou en départ anticipé. Par

ailleurs, les cadences de production dans les usines ne diminuent pas, et la charge de travail augmente partout en raison des suppressions de postes, dans les bureaux également. Partout, les salariés qui partent ne sont pas remplacés.

En revanche, et la direction n'en a pas parlé, la banque Renault, RCI Bank and Services, affiche un bénéfice d'un milliard d'euros. La directrice générale adjointe a d'ailleurs souligné « sa rentabilité ».

Renault n'a cette fois pas garanti le versement de dividendes aux actionnaires, qui se sont jusque-là copieusement enrichis aux dépens des travailleurs, et



1<sup>er</sup> Juin 2020, manifestation contre le plan de suppressions d'emplois.

que les dirigeants de l'entreprise n'oublieront pas à l'avenir. Ils annoncent en particulier qu'ils ont accumulé des réserves de liquidités de 16,4 milliards d'euros, dont 4 milliards tirés sur le prêt garanti par

l'État.

Il y a donc tout l'argent qu'il faut pour garantir les salaires et les emplois de tous les salariés, qu'ils soient embauchés, intérimaires ou prestataires.

**Correspondant LO**

## Renault - Douai : débrayage au Montage, la direction recule

**À l'usine Renault de Douai dans le Nord, un débrayage a eu lieu mercredi 17 février contre l'augmentation des cadences, en pleine période d'activité soi-disant réduite.**

Il est prévu que les modèles produits actuellement soient abandonnés. La production d'un modèle électrique, la E Mégane, qui sera vendue en 2022, doit démarrer bientôt. Un autre modèle électrique, la R 5, est annoncé... pour 2025.

Il n'y a plus un seul intérimaire dans l'usine, restent 2 900 embauchés. Mais la direction parle encore de sureffectif. Elle a renvoyé chez eux 200 salariés en leur disant qu'elle n'a pas de poste pour eux. Ils sont payés en chômage partiel et sont censés attendre des nouvelles. Bien sûr, ce n'est pas Renault qui paie, mais l'État.

Pourtant, le 17 février, la cadence a été augmentée au Montage. Au lieu de

27 véhicules par heure, la direction en voulait 30. La chaîne a été refaite récemment, les travailleurs y sont moins nombreux, plus serrés, et astreints à une cadence maximum, car les robots amènent les pièces au nouveau rythme imposé par la direction.

Au bout de deux heures de cette cadence, des ouvriers commençaient à quitter la chaîne. Ça n'était tout simplement plus supportable. Personne n'avait donné le signal du débrayage, mais chacun en avait également assez. La chaîne s'est alors arrêtée, en l'absence de travailleurs en nombre suffisant.

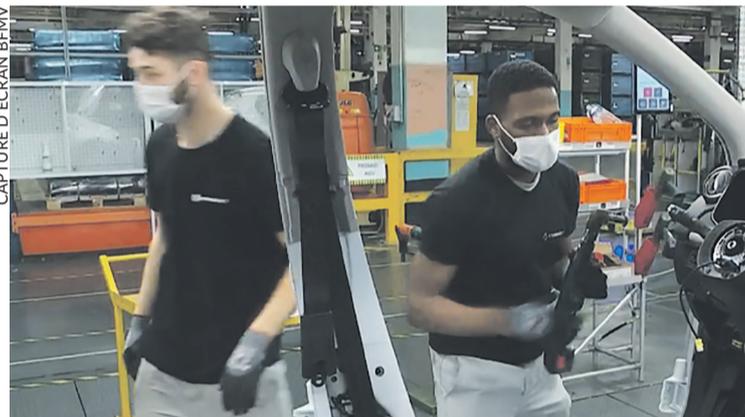
Le débrayage a duré quatre heures pour la majorité, plus pour quelques-uns.

Les syndicalistes ont fait des navettes entre la direction et les grévistes. À chaque fois, ceux-ci rejettent les promesses d'aménagements à venir.

Travailler plus vite et se tuer à faire des stocks de modèles qui doivent être abandonnés, avec 200 camarades absents, dans une usine qui tourne au ralenti, cela énerve tout le monde.

Pour que le travail reprenne, la direction a dû revenir à 27 véhicules/heure. Les jours suivants, les arrêts de chaîne étaient nombreux et c'était plus supportable. Les mêmes chefs, qui dédaignaient les protestations et les remarques des ouvriers auparavant, étaient devenus presque compréhensifs. Pourvu que ça dure ; mais si ça ne dure pas, le remède est connu !

**Correspondant LO**



## Renault - Flins : sans puces, difficile de gratter

**La direction de l'usine Renault de Flins vient d'annoncer l'arrêt de la production de véhicules du 5 mars au 12 mars, faute d'approvisionnement en semi-conducteurs.**

Le manque de ces puces électroniques indispensables avait déjà causé la suppression, parfois au dernier moment, de séances de travail. Même prévenus de cette annulation seulement dans le bus qui les emmenait à l'usine, les travailleurs concernés étaient plutôt contents de ce repos inattendu, pourvu du moins qu'ils soient des embauchés Renault et donc n'y perdent pas de salaire.

Mais un arrêt de plus d'une semaine est une autre affaire. L'indemnisation des salariés en chômage partiel sera à la charge des deniers publics, et, pour le reliquat, des travailleurs eux-mêmes, qui devront rendre un jour de leurs congés pour cinq jours non travaillés. Renault, le donneur d'ordres, responsable en définitive de l'organisation du travail et client du géant taïwanais TSMC qui produit les composants,

n'aura rien à déboursier. Quant à une grande partie des travailleurs des chaînes de tôlerie et de montage, ils sont intérimaires et devront s'affronter à leur entreprise d'intérim pour obtenir leur inscription au chômage, avec le manque à gagner que cela signifie.

Renault s'apprête d'ailleurs à annoncer des journées non travaillées sur d'autres sites, pour cette même raison de rupture d'approvisionnement en semi-conducteurs, après une séance de négociations avec les directions syndicales, où le constructeur essaiera à nouveau de déboursier le moins possible.

Au final, bien des travailleurs pensent que Renault n'a qu'à se débrouiller avec ses puces, et qu'il est hors de question qu'ils aient quoi que ce soit à payer dans ces déboires liés à la concentration capitaliste.

**Correspondant LO**

## Michelin : les bénéficiaires sont loin de freiner

**Michelin vient de publier les résultats 2020. S'ils n'atteignent pas les records des années précédentes, le moins que l'on puisse dire est que le groupe se porte bien.**

Les 625 millions d'euros de bénéfice net représentent 5 000 euros par salarié de cette multinationale.

De plus, elle dégage 2 milliards d'euros de trésorerie et se désendette de 1,6 milliard d'euros.

Autre preuve de cette bonne santé, les dividendes passent à

2,30 euros par action, soit 15% d'augmentation. Les analystes financiers ne s'y trompent pas : ils estiment cette publication solide et prometteuse et revoient leurs objectifs de performance à la hausse. À comparer avec l'annonce faite la semaine précédente concernant les salaires 2021 : 0,5%

d'augmentation générale pour les ouvriers... et 0% pour beaucoup d'employés, techniciens et cadres.

Ces annonces viennent couronner la décision scandaleuse, annoncée début janvier, de supprimer 2 300 emplois. Ces chiffres montrent pourtant que Michelin a les moyens de maintenir tous les emplois et d'augmenter les salaires.

**Correspondant LO**

# PSA-Fiat-Chrysler: Peugeot, Agnelli, une affaire de familles

**La famille Peugeot a décidé de changer le nom de sa société d'investissement. La très discrète société Foncière, Financière et de Participation (FFP) va devenir Peugeot Invest.**

Cela peut paraître symbolique, mais cela souligne que, dans le nouveau groupe Stellantis, né de la fusion PSA-Fiat-Chrysler, la famille Peugeot n'est plus le seul maître à bord.

La famille Peugeot doit maintenant composer avec la famille Agnelli et elle compte sur sa société d'investissement pour cela. Si deux familles peuvent à elles seules diriger le quatrième groupe automobile mondial avec ses 400 000 salariés, et alors qu'il y a des milliers

d'actionnaires, c'est qu'elles sont les actionnaires principaux. Leur capital propre est regroupé dans des holdings familiales. Pour la famille Peugeot, cette holding s'appelle Établissements Peugeot Frères. Mais, pour attirer l'argent d'autres investisseurs et accroître leur puissance financière, ces familles ont créé depuis très longtemps des sociétés d'investissement qu'elles contrôlent totalement. La FFP est de celles-là, dont Établissements Peugeot Frères

possède 80 %. Et ainsi, en cascade, la puissance financière de ces familles capitalistes grossit.

Mais avec la mondialisation, pour attirer des capitaux, le nom compte. Quand la famille Peugeot avait seule la main sur PSA, c'était PSA qui était son drapeau pour lever des fonds. Avec la fusion PSA-Fiat-Chrysler, ce drapeau ne leur appartient plus en propre. Et le nom de la FFP est trop peu connu, et de plus ne veut rien dire. «*FFP ne parlait à personne, surtout pas à Singapour ou New-York*», a dit Robert Peugeot pour justifier le changement de

nom. Avec sa société rebaptisée, la famille Peugeot espère lever des fonds pour financer ses affaires, hors du groupe Stellantis mais aussi à l'intérieur.

Les familles Peugeot et Agnelli ont dû fusionner leurs deux groupes pour empêcher que des géants comme Toyota ou Volkswagen leur prennent des parts de marché. Mais à l'intérieur de Stellantis, qui va diriger? Grâce à sa société d'investissement, la famille Agnelli possède 14,4 % des actions de Stellantis. La famille Peugeot, elle, n'en possède que 7,2 %. Mais elle a le soutien de l'État français, qui en

possède 6,2. Le constructeur chinois Dongfeng, qui en possède 5,6 %, serait prêt à lui en céder 1,5 %. La famille Peugeot devancerait Agnelli d'une courte tête.

Si les Peugeot et les Agnelli se sont alliés, ils n'en sont donc pas moins toujours concurrents. Mais, du point de vue des travailleurs, le fait que l'une ou l'autre des familles ait le dessus n'a aucune importance. Car le plus aberrant est que, fusion après fusion, rachat après rachat, des groupes industriels gigantesques soient encore et toujours la propriété privée de quelques individus.

**Pierre Royan**

## Uber: condamné... mais libre de continuer

**Dans un arrêt rendu vendredi 19 février, la Cour suprême du Royaume-Uni a considéré que les chauffeurs Uber étaient bien des salariés, et non des travailleurs indépendants, comme le prétend la plateforme numérique.**

Cette décision leur ouvre le droit à des congés payés et à un salaire minimum.

Ces chauffeurs, juridiquement indépendants, sont en fait totalement dépendants de Uber. De fait, pour travailler ils doivent accepter des courses sans même connaître la destination

des clients, et sont obligés de respecter les tarifs fixés par Uber. Sur le montant total des courses payées par les clients, l'entreprise prélève 25 %, et en France par exemple la majorité des chauffeurs en touchent en réalité moins de 40 %.

Si la vingtaine de chauffeurs britanniques à l'origine de la plainte étaient satisfaits de leur victoire juridique, la direction d'Uber Europe ne s'inquiète pas. Elle prétend que les conditions de travail ont changé depuis le début de cette affaire... et qu'en tout cas rien ne l'oblige à salarier l'ensemble de ses chauffeurs.

Déjà, en mars 2020, un jugement de la Cour de cassation avait jugé fictive l'indépendance des chauffeurs. Mais, depuis, le statut de la grande majorité d'entre eux

n'a pas changé pour autant.

Si elles ne suffisent pas à faire changer la situation des travailleurs des plateformes, ces décisions de justice constituent cependant un encouragement et un point d'appui pour ceux qui se battent. Les mobilisations des livreurs à vélo de Deliveroo ou Uber Eats ces dernières semaines, qui ont aussi pour la plupart ce type de statut, montrent que la lutte est possible.

**Lucas Pizet**



## QUI SOMMES-NOUS?

### Lutte ouvrière

**Union communiste (trotskyste),**

**membre de l'Union communiste internationaliste**

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-neuf ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal février 2021.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

### Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

### Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à  Lutte ouvrière  Lutte de classe

Nom ..... Prénom.....

Adresse .....

Code postal. .... Ville .....

Ci-joint la somme de :  
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris  
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

### Sur Internet

[www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)  
[www.union-communiste.org](http://www.union-communiste.org)  
[contact@lutte-ouvriere.org](mailto:contact@lutte-ouvriere.org)

### Vidéos

[www.lutte-ouvriere.org/multimedia](http://www.lutte-ouvriere.org/multimedia)

### Audio-LO

[www.lutte-ouvriere-audio.org](http://www.lutte-ouvriere-audio.org)

# Algérie : deux ans après, le Hirak est toujours là

**Les manifestations à Kherrata le 16 février et le 22 février dans les grandes villes d'Algérie, marquant le deuxième anniversaire du Hirak, le mouvement populaire déclenché lors de l'annonce de la candidature d'Abdelaziz Bouteflika à un cinquième mandat, ont été un succès.**

Le mécontentement populaire est toujours aussi profond.

En février 2019, la colère éclatait face au mépris d'un pouvoir corrompu qui condamnait la population à la mal-vie, malgré les richesses en hydrocarbures du pays. Le 2 avril, Ahmed Gaïd Salah, le chef de l'armée, poussait Bouteflika à la démission.

Durant près d'une année, le mouvement qui exigeait la fin du « système » allait rejeter toutes les solutions politiques émanant du pouvoir. Les manifestations et appels au boycott de l'élection présidentielle de décembre 2020 n'allaient cependant pas empêcher Abdelmadjid Tebboune, le nouveau président, d'être élu. Ses promesses de dialoguer avec les partisans du Hirak, qu'il a qualifié de « béni », de libérer les détenus d'opinion, d'augmenter le pouvoir d'achat des classes populaires ont pu séduire une fraction de

l'électorat aspirant à la stabilité. La lassitude et l'attentisme vis-à-vis des promesses de Tebboune ont alors réduit l'ampleur des manifestations, malgré tout persistantes. C'est dans ce contexte qu'en mars 2020 l'arrivée de la pandémie a mis un terme à un an de contestation.

L'état de grâce de Tebboune aura cependant été de courte durée. La chute brutale des cours du pétrole et la crise sanitaire n'ont fait qu'aggraver la crise économique et sociale que traversait le pays. Les faillites d'entreprises se sont multipliées. Dans le secteur du bâtiment, c'est le cas de six entreprises sur dix. En un an, le chômage a explosé, des centaines de milliers de travailleurs se sont retrouvés sur le carreau, rejoints par de nombreux petits patrons, commerçants, artisans et auto-entrepreneurs endettés. Avec l'inflation, le pouvoir d'achat s'est effondré, aggravé par la chute du

dinar qui a perdu un quart de sa valeur.

L'avenir est sombre en particulier pour les jeunes. Cette année, onze mille d'entre eux ont emprunté des embarcations de fortune, dans l'espoir d'une vie meilleure en Europe. L'incendie récent dans une résidence universitaire d'Alger, qui a provoqué la mort d'une étudiante, a choqué l'opinion. Elle a révélé la misère et la détresse de la jeunesse étudiante.

La mal-vie s'est accentuée. Les hôpitaux, qui étaient déjà à l'abandon, ont dû faire face à la pandémie dans des conditions lamentables. Les propos de Tebboune sur la performance du système de santé, alors que, malade du Covid, il est parti se faire soigner durant trois mois en Allemagne, ont provoqué de l'écœurement.

Après le camouflet reçu lors du référendum sur la Constitution, en grande partie boycotté, et après sa longue absence, Tebboune tente maintenant de reprendre la main. Craignant sans doute un regain de colère populaire, il a de nouveau prétendu vouloir tendre la main aux



RAMZI BOUDINA REUTERS

Manifestation dans les rues de Kherrata.

partisans du Hirak et a fait libérer des dizaines de détenus d'opinion. Il a annoncé un remaniement du gouvernement, la dissolution du Parlement, et des élections anticipées sans doute pour septembre.

Tebboune affirme vouloir faire émerger une classe politique nouvelle, jeune et non corrompue. Des forces politiques comme les islamistes d'Ennahda ou les démocrates du FFS ont répondu favorablement à son appel au dialogue. Ceux du PAD (Pacte pour l'alternative démocratique), qui

prétendent incarner les aspirations exprimées lors du Hirak, s'en démarquent. Mais tous restent sur le terrain d'un ordre social bourgeois qui, avec l'approfondissement de la crise, est de plus en plus inconciliable avec les intérêts des travailleurs et des classes populaires.

Pour sortir de la misère et espérer une vie digne et libre, il n'y aura d'autre issue que de mettre à bas un ordre social qui maintient les peuples sous l'oppression.

Leïla Wahda

## Guadeloupe : un procès colonial

**Luc Reinette, figure du mouvement indépendantiste en Guadeloupe, était convoqué à la gendarmerie de Miquel à Pointe-à-Pitre jeudi 18 février, suite à une enquête ouverte par le procureur de la République.**

Il est en effet reproché à Reinette d'avoir, lors de propos tenus sur le média Caraïb Créol news le 21 octobre dernier, incité « à la haine ou à la violence envers un groupe d'individus du fait de leur origine ». Il s'agit en fait d'un appel à la jeunesse dans lequel Reinette dénonce avec vigueur le colonialisme passé et présent et réaffirme sa conviction indépendantiste.

Plusieurs centaines de

personnes sont venues accompagner Luc Reinette et protester contre cette convocation. Il faut dire que cette affaire survient dans une période où les propos et comportements racistes de certains Blancs se multiplient dans l'impunité et choquent la population. Plusieurs organisations indépendantistes et d'extrême gauche, ainsi que les principaux syndicats, avaient appelé à cette manifestation.

Leurs représentants se sont tous exprimés lors du meeting devant la gendarmerie, avant et après la convocation de Reinette. La presse locale a largement relaté l'événement. Une partie de la classe politique officielle locale a apporté son soutien à Luc Reinette.

Cette lettre de Reinette à la jeunesse, qui n'était jusque-là connue que d'un public restreint, est aujourd'hui bien plus largement connue. Cette tentative d'intimidation aura finalement fourni une plus grande tribune à ce leader indépendantiste.



En montant à la préfecture. Au centre, Luc Reinette.

Celui-ci a maintenant réclamé un procès public. On ne sait pas si la justice officielle, aux arrière-goûts coloniaux, fournira cette nouvelle occasion au

mouvement indépendantiste et à tous ceux qui ont soutenu Luc Reinette ce jour-là.

Marie-Céline Deshauteurs

## Bitcoin : monnaie virtuelle, folie réelle

**Depuis janvier, le cours du bitcoin a grimpé de 89 %, un bitcoin atteignant plus de 55 000 dollars.**

Au total, l'ensemble des bitcoins en circulation, si l'on peut dire, représente une valeur supérieure à 1 000 milliards de dollars, plus de trois fois le budget de la France.

Le bitcoin est une cryptomonnaie parmi d'autres, c'est-à-dire qu'il n'est adossé à aucun État ni émis par aucune banque. C'est un

produit virtuel qui n'existe que dans les circuits électroniques ultraperformants d'ordinateurs connectés et dont la valeur est exclusivement fixée par la loi de l'offre et de la demande.

La hausse de son cours est liée au fait que de gros investisseurs en achètent, comme le fonds d'investissement BlackRock ou la plus

ancienne banque active à Wall Street, BNY Mellon. Elon Musk, le patron de Tesla, se vante d'avoir acheté pour 1,5 milliard de dollars de monnaie virtuelle. À la tête d'une fortune personnelle estimée à 199 milliards de dollars, c'est pour le milliardaire de la menue monnaie.

Le problème est bien là : aujourd'hui les milliardaires, les sociétés d'investissement, les banques et

compagnies d'assurance nagent dans les liquidités, notamment celles déversées par les banques centrales. Ils n'investissent pas dans la production ni dans des constructions utiles, mais privilégient les placements financiers, plus rapidement rémunérateurs. Tout peut être objet de spéculation : une entreprise en vogue, un laboratoire de biotechnologie, un tableau de maître, l'immobilier, la dette des

États... ou le bitcoin.

Le krach du bitcoin est déjà annoncé, comme cela s'était produit en décembre 2017 après une première envolée boursière. Des milliards s'envoleront en fumée et le reste de l'économie sera menacé d'être à son tour déstabilisé. La flambée du bitcoin n'est qu'une manifestation parmi d'autres de la folie du capitalisme dominé par la finance.

Boris Savin